

Recherches sociographiques



Régions et régionalismes en Acadie. Culture, espace, appartenance

Patrick D. Clarke

Volume 41, numéro 2, 2000

Minorités

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057371ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057371ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Cet essai propose une synthèse sur le rapport à l'espace en Acadie des débuts à aujourd'hui. Visant à englober tout ce qui est représentation de l'espace et construit social de l'identité, il demeure, au premier chef, une tentative de marquer la différenciation qui se transpose dans l'espace. Bref, il cherche à situer les régions et les régionalismes, produits de l'adaptation de populations à des espaces spécifiques. Il part de l'hypothèse voulant que la culture, l'espace et l'identité évoluent en dialectique, dans un processus dynamique d'où ressort une société unifiée mais diverse.

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Clarke, P. D. (2000). Régions et régionalismes en Acadie. Culture, espace, appartenance. *Recherches sociographiques*, 41(2), 299–365.
<https://doi.org/10.7202/057371ar>

RÉGIONS ET RÉGIONALISMES EN ACADIE. CULTURE, ESPACE, APPARTENANCE

P.D. CLARKE

Cet essai propose une synthèse sur le rapport à l'espace en Acadie des débuts à aujourd'hui. Visant à englober tout ce qui est représentation de l'espace et construit social de l'identité, il demeure, au premier chef, une tentative de marquer la différenciation qui se transpose dans l'espace. Bref, il cherche à situer les régions et les régionalismes, produits de l'adaptation de populations à des espaces spécifiques. Il part de l'hypothèse voulant que la culture, l'espace et l'identité évoluent en dialectique, dans un processus dynamique d'où ressort une société unifiée mais diverse.

La population acadienne est assez nombreuse pour se maintenir, les Canadiens comptaient bien moins de monde en 1763 ; mais leur côté faible c'est la dispersion de toutes leurs paroisses [...], produite par le malheur des temps [...] (E. Rameau de Saint-Père, 10 août 1881).

Avec la chute du monolithisme acadien, pour peu que cela ait existé, s'est imposé le concept d'une hétérogénéité, tant spatiale que socioculturelle, qui refigure le territoire¹ en un kaléidoscope d'aires référentielles et relationnelles. Une

1. D'entrée de jeu, des précisions s'imposent. L'Acadie n'ayant pas de limites juridicopolitiques, la question de l'espace – celui de la nation aussi bien que des régions – se pose comme imbroglio. Deux faits en découlent. Primo, cet essai, du moins pour ce qui est de l'époque post-déportation, porte exclusivement sur le Nouveau-Brunswick. Deuxièmement, la région du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick est écartée de cette étude qui porte, il faut le préciser, sur l'Acadie du Nouveau-Brunswick et non sur le Nouveau-Brunswick francophone. La raison tient à la complexité de sa démonstration, mais pas seulement. Rappelons ces

littérature abondante insiste sur l'existence de régions distinctes dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick², des aires géographiques de type intermédiaire entre l'espace politicosymbolique et institué de la nation et l'espace réel (ou désigné) d'ordre vécu et local. Des perspectives disciplinaires variées arrivent toutes au même découpage, insistant sur une discontinuité territoriale appuyée sur des disparités socioéconomiques, géomorphologiques et de biotope, et des dynamiques ethnoлингuistiques et de circulation³. Cela se traduirait par des particularismes culturels, des régimes différenciés d'organisation sociale et de représentation, et des divergences dans les attitudes et les comportements collectifs. Il est cependant moins sûr que l'on ait réussi à démontrer l'existence de ces régions, à en déterminer les caractéristiques

quelques repères. Sur la population francophone des provinces Maritimes (1991), qui se chiffre à 295 885 personnes, 250 175, c'est-à-dire 84,6 %, habitent le Nouveau-Brunswick – et cette tendance vers la concentration ne s'est jamais démentie. De surcroît, non seulement la population francophone sur le territoire néo-brunswickois est-elle la plus importante en termes absolus, mais la seule qui, s'élevant à 34,6 % de la population provinciale (contre 4,4 % en Nouvelle-Écosse et 4,8 % à l'Île-du-Prince-Édouard), se trouve dans un rapport de force susceptible de lui permettre de s'épanouir comme entité sociale autonome. Quant au Nord-Ouest (le grand Madawaska), différencié sur le plan ethnoculturel depuis le XVIII^e siècle, il se pose comme entité distincte par rapport aux régions du Nord-Est et du Sud-Est du Nouveau-Brunswick (l'Acadie « traditionnelle »). D'abord, parce qu'il a été peuplé par des colons de deux souches, acadienne et canadienne (et cette dernière est en majorité) ; ensuite, en raison de son orientation agroforestière et continentale (et non maritime) ; enfin, comme conséquence de sa position géographique excentrique par rapport à l'ensemble du Nouveau-Brunswick francophone (il est séparé du golfe du Saint-Laurent par la cordillère appalachienne inhabitée). Il serait ici utile de rappeler que notre définition de l'Acadie, réduite mais rigoureuse, répond à celle qui gagne la faveur des critiques les plus avisés, qui ne manquent de signaler les écueils que sont les définitions par trop empreintes de nostalgie, voire trop embrassantes (voir, à ce sujet, THÉRIAULT, 1995a, p. 295-305 et TRÉPANIÉ, 1996). La distinction que nous avons dressée entre l'Acadie et le Madawaska est adoptée par des observateurs et des militants de cette région que d'aucuns désignent sous le vocable « Marévie », qui, plus que simple choronyme, désigne une « entité géographique », une « communauté humaine » (voir BÉRUBÉ, 1979a et LECLERC, 1979 ; et pour l'histoire de cette région, et à défaut d'une synthèse plus récente, ALBERT, 1982). Malheureusement, nous ne pouvons ici qu'effleurer ces deux questions qui, à elles seules, appellent de longues considérations.

2. Voir en particulier les auteurs qui débordent du caractère empirique du contrôle de la région pour élaborer un cadre conceptuel qui pourrait expliquer le phénomène : CIMINO (1977), VERNEX (1978), LAMARCHE (1982), DESJARDINS (1983) et JOHNSON (1991).

3. Il existe une définition objective de ces régions : le Nord-Ouest est composé du comté de Madawaska et des paroisses civiles (lesquelles, avec des municipalités incorporées, constituent des subdivisions de recensement) de Grand-Sault et de Drummond (comté de Victoria) ; le Nord-Est, des comtés de Gloucester et de Restigouche et de la paroisse civile d'Alnwick (comté de Northumberland) ; le Sud-Est, du comté de Kent et des paroisses civiles de Hardwicke, Rogersville (Northumberland), Moncton, Shédiac, Dorchester (comté de Westmorland). Ce découpage regroupe 90,9 % des Néo-Brunswickois de langue maternelle française.

propres, à en dérouler le déploiement dans le temps. C'est à cette tâche que nous nous attacherons dans cet essai.

La notion même de région – et *a fortiori* du régionalisme – fait l'objet de polémiques et de tiraillements interdisciplinaires, signes de la nature largement construite de tout découpage. En effet, il n'existe pas de consensus sur le choix de critères susceptibles de permettre l'identification de régions. Le problème de l'objet construit demeure entier : l'appréhension de l'espace fait de celui-ci une heuristique autant qu'une réalité objective. Au mieux, dans le cas de l'analyse inductive fortement appuyée sur l'empirique, il en ressort un paradigme culturel, conséquence de l'aliénation de l'espace traditionnel et de la fonction symbolique de l'État. Dans la mesure où la région a une existence objectivée, elle revient à la transposition de particularismes locaux, en nombre suffisant pour former, à l'intérieur d'une aire géographique intermédiaire entre le local et le nationaloethnique, une culture inédite⁴.

En définitive, dans ce contexte, la meilleure façon de délimiter la région – non sans *a priori* – est celle de l'approche culturelle. Pluridisciplinaire et centrée sur le vécu des gens, elle propose une appréhension de l'espace comme totalité structurante, démarche qui articule les bases matérielles à l'univers du symbolique – structures, flux, institutions, pratiques culturelles et modes de signification, en dialectique (HARVEY, 1994 ; COURVILLE, ROBERT et SÉGUIN, 1998). Notable est son caractère diachronique qui creuse la genèse des régionalismes qui, pour être authentiques, sont le reflet des pratiques de la culture populaire, des modes d'appropriation et de production, et des organisations sociales reliés à l'écologie et à l'apport culturel originel. Notable aussi est la tentative de faire la jonction entre l'adaptation écologique d'une population à l'espace et la représentation que s'en font les gens, non seulement dans les discours mais dans l'expression collective symbolique, dans les normes, les valeurs et les traditions (TREMBLAY, 1983 ; BOUCHARD, 1983 ; MATHIEU, 1994). L'approche que nous proposons pour cerner les régions implique le contrôle des strates culturelles successives et de l'évolution des assises matérielles, c'est-à-dire le flux des activités et des structures, le développement des infrastructures et l'évolution sociale et culturelle⁵. L'objectif consiste ici à

4. C'est TREMBLAY (1983) qui a formulé ce concept, rappelant la nécessité de s'en tenir à des mesures exactes et à des démonstrations rigoureuses des phénomènes culturels et écologiques (faits qui, sur le plan spatial, se rapportent, nécessairement, à la fréquence, classée au regard des coïncidences, des récurrences et des différences) qui permettent de conclure à une adéquation entre aire géographique et mode de vie.

5. Globalement, nous nous inscrivons dans le sillage de trois ouvrages collectifs récents en géographie culturelle. Réunissant les principaux axes de l'appréhension de l'Homme et de sa spatialité – dynamiques socioéconomiques, expressions culturelles et représentations –, ils

proposer un modèle susceptible de saisir, dans son ensemble et dans la longue durée, le développement spatial de l'Acadie avec, comme objectif premier, la « territorialisation », ce processus dynamique par lequel la culture, l'identité et l'espace se combinent pour faire une matrice de société⁶.

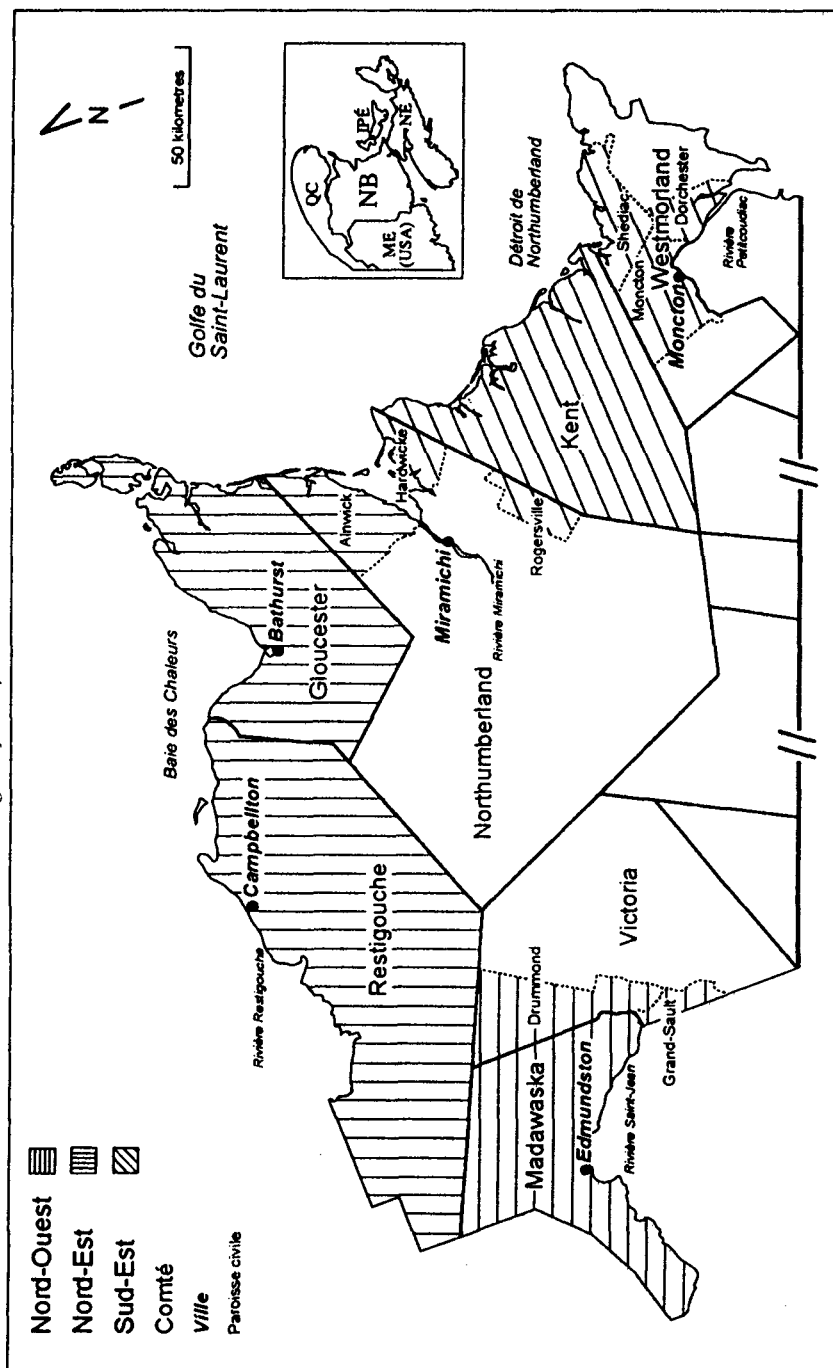
C'est ainsi que nous nous pencherons dans un premier temps sur les origines de la différenciation spatiale en Acadie, qui remonte à l'époque coloniale où est fondée une société neuve, marquée par un délicat équilibre entre la perpétuation et l'innovation. Dans un deuxième temps, nous analyserons, dans le contexte de la Déportation et du rétablissement, la configuration de la Nouvelle Acadie, partagée entre la reconduction du patron originel sur la base de la persistance de réseaux de solidarité anciens et l'incorporation au mercantilisme britannique. En troisième lieu, nous tenterons de situer l'Acadie – société constituée et complexe, majoritaire sur son territoire – dans le contexte de l'imposition de la modernité, ce qui revient à la réorganisation socioterritoriale en fonction de l'industrialisation, de l'urbanisation et des idéologies. En quatrième lieu, il sera question de l'Acadie de l'ère moderne, de celle qui, entraînée par la dissolution des formes traditionnelles de reproduction et de régulation, s'intègre pleinement à la société globale. Enfin, suivra un examen de la situation contemporaine, marquée par le dépassement de l'État-nation et la montée des hors-lieux sur un fond d'affaiblissement du capitalisme industriel. Tentative de synthèse, cet essai aborde des sujets et propose des pistes de recherche pour lesquels des analyses approfondies, essentielles, restent à faire⁷.

invitent au dialogue les différentes disciplines des sciences humaines : ANDERSON et GALE (1992), DUNCAN et LEY (1993) et COURVILLE et SÉGUIN (1995).

6. Des monographies de ce genre ne pullulent pas dans le cas de l'Acadie, que l'accent soit placé sur la réalité structurante qui découle de l'écologie et du social ou sur les représentations qui relèvent du culturel et du symbolique ; toutefois, on peut se référer à ARSENEAULT (1988) et à CLARKE (1999). Certes il n'existe pas – et le présent essai ne prétend en rien combler ce vide – de projet semblable à celui qui porte sur l'axe laurentien et qui vise, pour le XIX^e siècle, à expliquer le rapport entre le territoire du Bas-Canada / Québec et l'identité des gens qui l'habitent (voir COURVILLE, ROBERT et SÉGUIN, 1998). Spécialement remarquable dans ce cas est la constitution d'une importante base de données, directement à partir de recensements manuscrits, et la cartographie systématique de ces données en vue d'en déterminer les patrons.

7. Nombre des travaux auxquels nous nous rapportons, et notamment des thèses et des rapports de recherche, ont fait l'objet de publications sérielles ou de synthèses et de mises au point. Afin d'alléger la bibliographie et dans l'intérêt de la rigueur, nous avons choisi de renvoyer le lecteur aux versions les plus utiles dans ce contexte, généralement les textes d'origine.

FIGURE 1
Régions francophones du Nouveau-Brunswick



Carte par Georges Bourdages

1. *Configuration (1635-1749)*

L'investissement de l'espace en Acadie se fit sur un territoire inoccupé (ou jugé comme tel) soustrait à l'essentiel des contraintes qui s'exerçaient en métropole. Il en ressortit une aire culturelle inédite, fonte d'une civilisation rurale originale où l'implantation humaine était au cœur du rapport à l'espace. La tradition est la dynamique qui sous-tend le système en place, régime qui vise la protection des intérêts familiaux et communautaires, base de la reproduction (BOUCHARD, 1986 ; COURVILLE, 1993). Le modèle de l'appropriation de l'espace laurentien, et qui concerne au premier chef des stratégies de peuplement, s'applique à la baie Française. L'essaimage de la population dépendait de stratégies familiales visant l'établissement d'enfants en surnombre, faisant de la mobilité une nécessité. Les déplacements de population se révèlent d'une cohérence certaine : la situation des familles et des individus qui les composent relève de stratégies matrimoniales, migratoires et de transmission patrimoniale qui traduisent des pratiques sociales et culturelles et la disponibilité du capital agraire (BEAUREGARD, 1986 ; MATHIEU, 1987). L'espace, dans ce contexte, prend l'allure d'un tableau sur lequel se construit la cohésion sociale, garantie par la dynamique d'une migration continue qui reproduit le schéma existant (ROUET, 1998 ; voir aussi CLARK, 1968)*.

Occupation

L'originalité de l'occupation du territoire dans l'ancienne Acadie est à remarquer, et notamment l'apport de traditions d'organisation rurale originaires en France. Celle de la tenure de propriété en commun (occupation par des cotenanciers d'un domaine grevé d'une seule charge foncière), celle aussi de l'organisation de l'habitation sous forme de hameaux familiaux, modèle qui existait au sud de la Loire, d'où provenait la majorité des colons. Ces modes d'occupation du sol et d'exploitation des ressources, c'est-à-dire la copropriété, la patrilocalité et le collectivisme, correspondaient à la mise en valeur et à l'exploitation des marais salants littoraux, principale caractéristique du milieu physique des colonies de la baie Française (GAUDETTE, 1994 ; voir aussi CLARK, 1968). Et tous ces modes, consolidés par la faiblesse de l'Administration et du régime seigneurial, existaient pour répondre aux exigences du travail collectif, qui pouvait connaître une forme durable

8. ROUET (1998, p. 36-37 et note 4, p. 37-38), qui suppose que le peuplement en Acadie, parce que répondant aux mêmes impératifs, ressemble à celui de la Nouvelle-France, note néanmoins que la saisie du développement spatial des établissements acadiens ne peut se faire qu'avec difficulté, vu la rareté d'actes notariés et les lacunes dans les registres paroissiaux et les recensements. Il propose, sur la base de reconstitutions familiales, que l'extension de l'écoumène « reproduit la hiérarchie du réseau hydrographique, passant, par étapes, du bassin central [...] aux plus petites rivières ».

lorsqu'il impliquait les membres d'une même famille élargie. En sont engendrées des relations sociales marquées par une forte cohésion, notamment dans le cas de la copropriété, conséquemment à l'instauration d'une hiérarchie entre chefs de familles étendues (concessionnaires uniques qui dirigent l'exploitation et la spécialisation du travail) et occupants, chefs de familles collatérales. Il en résultait des efficiences productives, certes, mais aussi une matrice sociale puissante, génératrice de solidarités vigoureuses⁹.

Corrélativement à l'organisation de l'espace, s'imposent une structure sociale et des formes de régulation sociale populaire, reposant pour l'essentiel sur la famille et des réseaux de solidarité. La famille et la cohésion sociale en général sont alors des éléments de fond de toute différenciation sociogéographique. Il faut remarquer premièrement l'hétérogénéité de l'apport de la civilisation française du XVII^e siècle, fragmentée en un kaléidoscope de coutumes et de traditions, ce qui entraîne des divergences au regard de la propriété et de l'exercice du pouvoir, notamment. Aussi, deuxièmement, que la vie collective à cette époque, marquée par l'emploi de stratégies favorisant les intérêts de la famille et de ses membres, évolue dans un contexte où fusent des conflits avec les autorités et des litiges entre colons. Enfin, troisièmement, que cette société se distingue par un important niveau de mobilité sociale et par une graduation de la richesse, différences qui se mesurent aux indices reliés à l'agriculture et aux moyens de production (CLARK, 1968 ; LeBLANC et VANDERLINEN, 1998). Il en émerge une protobourgeoisie paysanne, des familles qui profitent de situations avantageuses en rapport avec la tenure terrienne, le commerce et des alliances matrimoniales stratégiques (voir, pour un exemple, BASQUE, 1989).

Il existait alors une hiérarchie socioéconomique articulée sur des réseaux familiaux fort élaborés, que fait voir une analyse poussée du régime matrimonial à Port-Royal (jusqu'en 1710). Il en ressort une société qui se présente en trois cercles concentriques, à partir d'un noyau de familles qui concluent des mariages réciproques et répétés entre elles, combinant à travers ces unions, « ancienneté dans le pays, compétence artisanale, fonctions publiques et richesse matérielle » (VANDERLINDEN, 1996, p. 139). Le mariage se révèle particulièrement important dans le contexte de stratégies de reproduction familiale conçues en fonction d'une abondance de terres propices à l'agriculture, où la préservation et la transmission de

9. MATHIEU (1987, p. 227) fait remarquer, au chapitre des transferts culturels opérés par la voie de la migration, l'importance de la famille en comparaison de celle de solidarités de provenance ou d'autres. « Comment maintenir des coutumes, des croyances et des traditions à caractère local et régional qui s'appuient sur une connaissance partagée de lieux physiques particuliers quand il n'y a à peu près plus personne pour les partager dans ce nouvel environnement ? »

patrimoines ont moins d'importance que « l'établissement d'un réseau de relations qui assure [...] l'avenir des enfants et une assise aussi large que solide à un réel pouvoir dans la société » (VANDERLINDEN, 1998, p. 125). C'est d'autant plus vrai que, pour les Acadiens, « plus significatif sans doute que la terre est [...] le bétail [...] qui apparaît au premier rang des recensements et peut faire l'objet de transactions commerciales dès que son croît dépasse les besoins du groupe familial » (VANDERLINDEN, 1998, p. 126 ; voir aussi CLARK, 1968). Il manque, pour conclure, des analyses approfondies de la propriété de même que des effets des activités économiques et de subsistance (commerce, production artisanale, production domestique, chasse et pêche, etc.).

Adaptation

L'analyse de la richesse donne à voir non seulement une stratification sociale, mais une hiérarchie socioéconomique qui se transpose dans l'espace par la croissance fulgurante des colonies du nord. Or, ceci ne se fit pas uniquement en raison d'une rareté de terres ; aussi faudrait-il pointer d'autres causes, telle la volonté des familles et des individus d'agrandir leurs exploitations ou, en se soustrayant aux autorités, de s'adonner au commerce illicite (CLARK, 1968 ; HYNES, 1973). On peut déduire que c'est dans ces zones que l'influence de la famille étendue était la plus grande, comme l'avait postulé Rameau de Saint-Père, s'inspirant des théories de l'économie sociale leplaysienne (RAMEAU, 1889). Certes, nombre de colons suivirent des patriarches, tels les Jacques Bourgeois et Pierre Melanson qui dirigèrent les mouvements vers Beaubassin et les Mines. En effet, l'analyse de la colonisation du bassin des Mines (1680-1714) souligne l'importance de la famille à ce chapitre : 60 % des migrants se joignirent à des parents à l'arrivée (ROUET, 1998). Typiquement, les nouveaux établissements furent fondés sans autorisation et en dépit d'admonestations seigneuriales, comme dans le cas du Chignectou où l'occupation du sol et l'organisation de l'habitation se firent sur la base d'accords intervenus entre des familles et des réseaux de familles (SURETTE, 1997).

Il existe des différences qui découlent de la géographie, de l'environnement et de l'adaptation idiosyncratique des populations et qui se traduisent par la spécialisation économique, notamment. Port-Royal, établissement originel, est doté d'une économie diversifiée : agriculture, industrie artisanale, administration et commerce avec la Nouvelle-Angleterre. Cela correspond à son statut de siège colonial, à la superficie réduite des terres cultivables et à sa position stratégique par rapport au golfe du Maine. Les établissements des Mines et de Beaubassin s'orientent sur une agriculture intensive, une production céréalière et bovine largement écoulee dans l'Île-Royale. Cela coïncide avec la mise en valeur des plus grandes étendues de marais salants de la baie Française – qui supportaient les plus grandes concentrations démographiques et assuraient les plus importants surplus

de production – et à la disposition des voies de communication. Ces différences, on présume, se manifestaient au chapitre de l'organisation spatiale de l'habitation et des variations dans la culture matérielle : la densité des établissements, les techniques de construction domiciliaire et la juxtaposition d'édifices à vocations variées, entre autres¹⁰. Il faudrait, pour compléter le portrait, faire le point sur l'appropriation symbolique de l'espace, investi par la toponymie, par des pratiques culturelles, des modèles coutumiers, des techniques d'aménagement et des appartenances.

Il faut aussi se pencher sur les relations qu'entretenaient les Acadiens avec les autorités britanniques, à partir de la capitulation de 1710, événement qui inaugura une période de forte croissance démographique et économique. En effet, on postule, en fonction de la surabondance alimentaire et d'un fort accroissement démographique, un rapport de force nettement avantageux pour les habitants (BERTRAND, 1993), ce qui se manifestait par un certain militantisme et notamment le refus de prêter serment sans condition. Or, plus les établissements étaient éloignés d'Annapolis Royal et de sa garnison, plus ils affichaient de la sympathie pour la France (CLARK, 1968). Les régions acadiennes les plus autonomes, que révèle leur surproduction, étaient celles où l'opposition à l'occupation était la plus forte. C'est notamment le cas de Beaubassin où l'important surplus de bétail se conjugue avec la proximité du golfe du Saint-Laurent. Aussi, depuis les années 1720, un système de délégation de district joue le rôle de maintien de l'ordre et d'intermédiaire entre les Acadiens et l'Administration. L'élection annuelle de délégués créait des élites politiques locales dotées de pouvoirs protojudiciaires, cumulant ainsi les avantages accordés à certaines familles – consolidation de la stratification qui renforçait la différenciation spatiale.

En résumé, nous avons affaire à une société neuve que caractérisent une culture « locale » et un rapport à l'espace en adéquation avec la réalité géo-écologique et sociopolitique. C'est une société caractérisée par la prédominance de la culture et de la régulation sociale populaires, par des stratégies d'occupation du sol et d'organisation sociale et du travail qui maximisent les chances de reproduction de la famille et de la communauté, et par des rapports différenciés à la richesse et au pouvoir. L'extension des pratiques anciennes d'implantation humaine renforce la cohésion familiale et communautaire et crée de fortes hiérarchies. Sur la trame d'une collectivité en rupture avec le passé émergent des localismes sur la base de la transposition du social à l'espace, une réalité d'abord structurée par la répartition de la population, concentrée, en 1749, en trois pôles : Port-Royal 2 000

10. Les observations de GRIFFITHS (1992, p. 51-54) à cet effet, ne reposant pas sur des vérifications, sont à prendre avec précaution, la preuve ayant été faite de sa prédilection pour des interprétations hâtives. Toutefois, ces constatations apparaissent vraisemblables. Seules des fouilles archéologiques permettraient de trancher.

habitants, les Mines 5 000, Beaubassin 3 000. Les réseaux de solidarité primaires, l'organisation de l'habitation, la spécificité des ressources, l'anémie de la régulation institutionnelle, notamment, contribuaient à établir des particularismes culturels répartis inégalement dans l'espace. Il en ressortit la domination de l'« aire domestique », espace référentiel de base, source d'une conscience identitaire localisée, appuyée sur des expériences et des savoirs partagés (voir, pour ce phénomène, COURVILLE, 1983). Après la Déportation, l'importance de la famille et de la communauté dans la production territoriale, jointe à la fragmentation sociale et à des discontinuités spatiales, sera garante de la reconduction de l'hétérogénéité.

2. Reconfiguration (1749-1860)

À cause de la Déportation, il y eut reconfiguration géographique de l'Acadie, de par la dissémination de sa population en de nombreux îlots. C'est donc la répartition spatiale des *revenants* qui fut à l'origine de la Nouvelle Acadie (voir, pour les nouveaux établissements, DIONNE, 1989 et LeBLANC, 1994). Les Acadiens furent affectés de mille manières par l'expulsion, les établissements, les familles, les réseaux étant touchés à des degrés différents. Le retour s'effectua dans les mêmes conditions : avec tel ou tel capital physique et humain, vers des zones géoécologiques variées, avec des succès et des ratés. De nouveau, les Acadiens investirent des territoires inoccupés, ce qui leur permit de reconduire des stratégies de reproduction anciennes. Et ils s'établirent dans une constellation d'isolats, creusets d'une différenciation qu'accentueront des décennies d'isolement. Les données locales resteront donc fondamentales dans la formation et dans la quotidienneté des pratiques et des imaginaires collectifs. Mais de cette conjoncture, il ressortira des régions, des espaces qui, superposés aux localités et aux collectivités locales, seront fixés par l'émergence de deux régimes socioéconomiques, dérivés de phénomènes dans l'ordre géographique, écologique, politique et démographique.

Nouvelle Acadie

Les migrations qui firent la Nouvelle Acadie commencèrent avant même le début de la guerre de Sept Ans. D'abord par la ruée vers l'Île-Saint-Jean qui accueillit environ 1 500 Acadiens de 1749 à 1754 ; puis par la Déportation qui débuta en 1755 et entraîna la quasi-totalité de la population, surtout en direction des colonies anglaises. Les rescapés se dirigèrent vers le nord : approximativement 2 000 à l'Île-Saint-Jean, 1 500 vers l'Acadie française et le Canada. Il se trouvait sur le territoire de l'ancienne Acadie, en 1760, deux groupes distincts de fugitifs. Quelque 200 personnes au Chignectou – des gens originaires de Beaubassin, des Mines, de Petitcoudiac et de Memramcook et qui avaient échappé aux ratissages. Environ 400 âmes dans la baie des Chaleurs – les restes des 1 500 Acadiens qui s'étaient regroupés à Ristigouche, des réfugiés de l'Île-Saint-Jean, renfloués par des centaines

de résistants de Miramichi¹¹. Ces deux regroupements, auxquels se joindront des *revenants* à partir de 1764, formeront les souches principales de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Après la reddition du Canada, les Acadiens de Ristigouche s'éparpillèrent le long de la baie des Chaleurs, nombre d'entre eux pour occuper des concessions, d'autres pour rallier de vieux bourgs. À ces gens se joindront des recrues provenant surtout de la France et de Saint-Pierre-et-Miquelon mais aussi du Canada, des pêcheries françaises de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Angleterre, du Haut-Saint-Jean et même, en 1785, de la baie Française (LeBLANC, 1979). La population s'étendit en formant des pôles à Nipisiguit, Caraquet, Pokemouche et Tracadie, pour atteindre 894 âmes en 1803 (HAINES, 1979). Quant aux Acadiens au Chignectou, leur nombre déjà gonflé par des soumis de Miramichi, ils investirent Memramcook et Petitcoudiac, les uns pour regagner leurs terres, les autres pour coloniser autour (SURETTE, 1981). Ils seront rejoints, en 1776, par des *revenants* du sud, 900 âmes, ce qui fit déborder la population sur le détroit de Northumberland, apportant des renforts aux bandes de réfugiés déjà installées à Shédiac, Cocagne, Richibouctou et Bouctouche. En effet, il s'effectuait un incessant rayonnement depuis Memramcook, longtemps le centre acadien le plus important. En 1803, la population de la seule paroisse de Memramcook s'élevait à 1 162 habitants ; avec l'isthme de Shédiac (jusqu'à Richibouctou), on comptait 2 056 personnes contre 1 227 sur l'ensemble du littoral du golfe du Saint-Laurent (RAMEAU, 1889).

S'établirent donc, dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick, des groupes séparés, composés d'individus, de familles et de réseaux originaires de colonies particulières, ayant des capacités, des attitudes et des comportements différenciés. La distribution des familles est ici d'une importance évidente. L'étude des mouvements migratoires dans le Sud-Est (1760-1810) souligne l'importance de la parenté dans la reconstitution d'établissements (BRUN, 1969). La stabilité remarquable de la répartition géographique des familles de même que la densité des toponymes d'origine familiale sont indicatrices de l'ampleur de ce phénomène qui, partout, sous-tend la structuration de l'espace¹². Ce faible brassage de populations s'explique

11. À défaut d'une synthèse convenable, on se référera à des compilations de sources premières : GAUDET (1906) et BRUN (1970).

12. La répartition spatiale de patronymes se manifeste au niveau des régions, des sous-régions et des paroisses religieuses et civiles. Dans le Sud-Est, par exemple, neuf noms de familles regroupent plus de 50 % des francophones. Il existe également de fortes concentrations de patronymes dont LeBlanc est un exemple patent, concentré comme il est à 88 % dans la région de Moncton et en nombre insignifiant ailleurs (VERNEX, 1978, I, p. 240-245). Aussi, de nombreuses localités sont désignées par des noms de familles : Chiasson, Cormier, Duguay, Losier, Robichaud, Savoie, Thériault, etc.

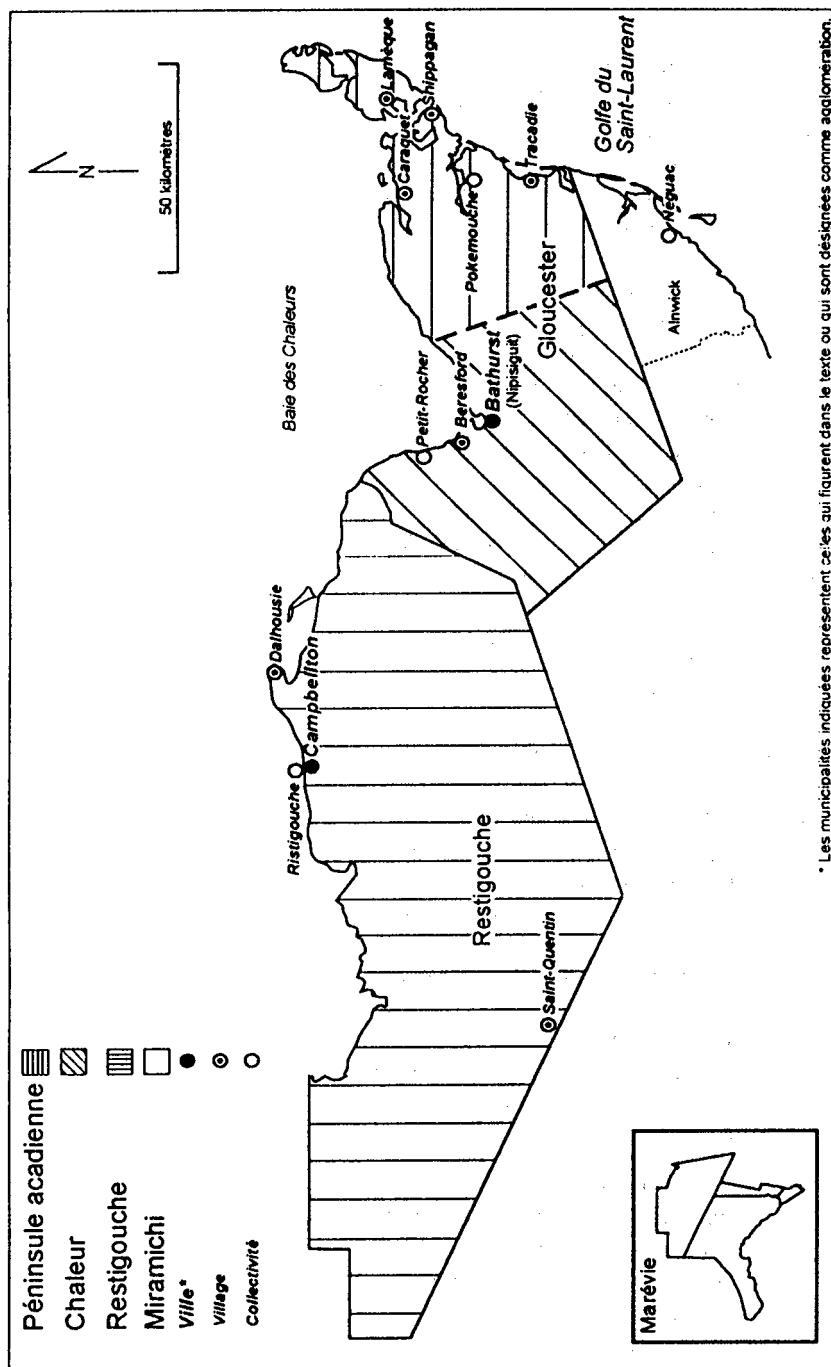
par les structures socioéconomique et culturelle du milieu rural traditionnel et en particulier par la persistance d'occupation et un niveau élevé d'endogamie ethnoculturelle et spatiale. Pour démontrer cette hypothèse, il faudrait suivre l'évolution de ces collectivités pour déterminer le degré de persistance des traits d'origine. La diachronie familiale nous permet d'examiner cette hypothèse, de déceler des caractéristiques qui reposent sur les lignées et les solidarités d'origine¹³. Nous pourrions alors sonder les origines présumées des lieux identitaires acadiens qui, partant, s'articulent sur des niveaux différenciés de persistance de représentations et de comportements collectifs, soutenus par des stratégies sociales reconduites dans le temps.

Il existait donc, au Nouveau-Brunswick, au XIX^e siècle, deux groupes d'Acadiens distincts. Rameau de Saint-Père, témoin avisé, évoqua cette réalité en référence aux deux paroisses les plus importantes en 1860, Caraquet et Memramcook, qu'il mit en contraste. Les gens de Caraquet expliqua-t-il, « descendant, pour la plupart, des proscrits de l'Île-Saint-Jean, des Acadiens déportés en France [...] et enfin des familles qui s'étaient réfugiées dans toutes les forêts de la contrée. Les exilés revenus des États-Unis [...] n'ont poussé que de rares émigrants jusqu'en ces parages ; de sorte que [...] les deux groupes [...] séparés par le pays tout anglais [...] sont complètement distincts et n'ont même que peu de rapports entre eux » (RAMEAU, 1862, p. 207). Les observateurs contemporains s'accordèrent sur cette distinction, articulée spécialement sur la variabilité des ressources et la proximité des marchés. Dans la vallée de Memramcook et le long du littoral du Détroit - Shédiac, Cocagne, Bouctouche, Kouchibouguac - s'impose une modeste richesse. On y trouve de la construction navale, nombre de scieries, des terres fertiles, des *extensive settlements* - des fermes prospères et des villages ordonnés. Dans le golfe par contre - Tracadie, Shippagan, Caraquet, Petit-Rocher -, la pêche, assortie d'une culture négligée de la « patate », borne l'existence du plus grand nombre. À la richesse, la diligence et l'industrie des premiers s'opposent la misère, l'ignorance et la superstition des seconds¹⁴.

13. Le *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, actuellement en chantier sous la direction de Stephen A. White du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton, promet de rendre disponible sous peu une masse de données démographiques jusqu'ici sans pareil et qui permettra de suivre les individus, leurs familles et des agrégats divers dans leurs déplacements dans l'environnement physique et dans le temps. Nous nous sommes servi de ces données dans P.D. CLARKE, « Lignées, solidarités d'origine et comportements collectifs en Acadie au temps de la Déportation », à paraître.

14. Voir, entre autres, MacGREGOR (1828), COONEY (1832), GESNER (1847) et MONRO (1855). Pour une étude critique de la géographie humaine au Nouveau-Brunswick dans la première moitié du XIX^e siècle, voir WYNN (1981).

FIGURE 2
Le Nord-Est



* Les municipalités indiquées représentent celles qui figurent dans le texte ou qui sont désignées comme agglomération.

Différenciation

Les origines de ces deux groupes et leurs capitaux respectifs, pour importants qu'ils étaient dans leur adaptation à de nouveaux espaces, comptent moins que les faits géographiques et leurs enchaînements matériels. Composée d'une succession de villages dispersés sur la frange côtière, l'Acadie est marquée par son isolement géographique, la distance qui la sépare des centres et des courants qui s'y épanouissent. La géographie humaine en Acadie se distingue par la faible densité de la population et par l'isolement des établissements, séparés par des enclaves anglaises. Parce que le rétablissement se fait hors du régime seigneurial et de l'encadrement de l'Église, il ne s'imposera pas de matrice territoriale, tels le rang et la paroisse, d'où pourrait émerger un sentiment d'appartenance collective. Comme pour le social, la régulation spatiale agit pour l'essentiel sous l'égide du local et du populaire, hors des compétences juridicopolitiques. Ajoutons à cela l'organisation de l'habitation, centripète, anarchique et étirée en bordure des plans d'eau – un patron qui répond à l'orientation maritime de l'économie et à l'abondance de terres inoccupées. Certes, sous la pression démographique, prendront forme des villages un peu relâchés, mais guère plus. Le régime de gouvernance de comté – qui est demeuré en vigueur jusqu'aux années 1960 et assurait la persistance de divergences reliées à la géographie et à la culture – complète ce portrait d'évolution asymétrique.

Toutefois, il existe une communalité. Comme au Bas-Canada puis au Québec où le fleuve Saint-Laurent joue un rôle primordial dans l'organisation territoriale, dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick, la côte du golfe du Saint-Laurent modèle depuis toujours les macrorelations spatiales, en tant que voie de communication et interface entre les ressources halieutiques et terrestres, et comme réalité commune qui se réifie dans la configuration d'une culture partagée. De plus, non seulement tous les Acadiens sont-ils obligés de s'établir dans de nouveaux espaces, ils doivent pour survivre s'adonner à une économie de subsistance, qui les oblige à se rabattre sur les solidarités traditionnelles. Marginalisés et minoritaires, ils évolueront en marge de la société globale, libres de s'adapter à l'espace en fonction de leur système culturel propre. Toute l'Acadie de cette époque demeure une société caractérisée par la prépondérance d'une rationalité tributaire d'une organisation sociale et d'un mode de régulation inscrits dans l'espace vécu et dans une logique où prédominent les solidarités familiales et communautaires. Il n'existe pas, du moins sous une forme élaborée, de réseau de sociabilité qui pourrait réunir l'ensemble des isolats acadiens (THÉRIAULT, 1984 ; JOHNSON, 1991).

Il existe une thèse qui, bien qu'elle vise à expliquer le maintien de la globalité d'un projet de société ancrée dans la tradition, éclaire la disjonction primaire du territoire acadien, articulée sur l'axe de la rivière Miramichi qui sépare le Nord-Est du Sud-Est. THÉRIAULT (1980, 1981) postule que le retour des Acadiens a créé, dans le cadre de la pêche marchande, une « ethnie distincte », processus qui s'explique par les rapports sociaux qui s'élaborent et non par la continuité historique. Le

mercantilisme, en maintenant l'économie de traite et en étendant le secteur de la petite production, conservait, voire consolidait, les rapports socioéconomiques anciens. Parce que cette production renforce le rapport social sur lequel repose une résistance au capitalisme industriel, l'Acadie de la pêche entre dans une logique paysanne. Les Acadiens qui n'étaient pas intégrés à cette « forme spécifique de rapports marchands » auraient été rapidement assimilés¹⁵.

En effet, le Nord-Est tombe sous la coupe de la pêche marchande, c'est-à-dire de la monoculture morutière ; l'agriculture, entravée par la pauvreté du sol, l'éloignement des marchés et des obstacles bureaucratiques, reste embryonnaire, l'industrie encore plus (MAILHOT, 1973 ; LANDRY, 1982, 1994). La domination du commerce d'étable (*staple*) impose des processus de production et d'échange qui, garantissant l'absence de liaisons en amont et un faible développement de la demande de consommation, empêchent la conversion vers un niveau supérieur du capitalisme (voir, pour ce système, OMMER, 1989, 1990). Ce rapport au capital et le processus de production qu'il entraîne, de même que l'isolement et l'exclusion publique, eurent comme conséquence de reconduire la structure et la régulation sociales anciennes, c'est-à-dire de préserver l'essentiel des traits socioculturels de l'ancienne Acadie (CLARKE, 1998a). Enlisé dans un régime économique anachronique, écarté du développement urbain, loin du pouvoir et du siège de la relève acadienne, le Nord-Est ne pourra jamais atteindre la masse critique nécessaire à la croissance économique soutenue¹⁶.

La situation du Sud-Est est différente ; cette région se prête à la formation d'une économie mixte combinant la production domestique et la petite production indépendante. Cela s'explique par la disponibilité de terres cultivables et la prédominance de la pêche côtière (dirigée sur des espèces à haute valeur marchande et qui se prêtent à la transformation sur place), et par son intégration dans l'économie de la société globale, notamment par le biais de Moncton, centre ferroviaire et manufacturier, débouché pour les produits du terroir. Le développement d'une importante industrie de la transformation (principalement du homard et du bois) fit entrer une part considérable de la population dans l'économie de

15. THÉRIAULT (1980, p. 17) prétend que les compagnies obligèrent les Acadiens à s'établir dans des zones incultes afin de les empêcher de s'affranchir, une affirmation démentie par le fait que ces mêmes zones étaient les plus propices à la récolte morutière et que les Acadiens du Sud (ceux de la Nouvelle-Écosse comme du Nouveau-Brunswick), aussi nombreux, en étaient exclus. En s'opposant à la thèse « culturaliste » de M.-A. TREMBLAY *et al.*, il pêche par exagération en misant trop exclusivement sur le « mode de production capitaliste » en tant que source de la domination.

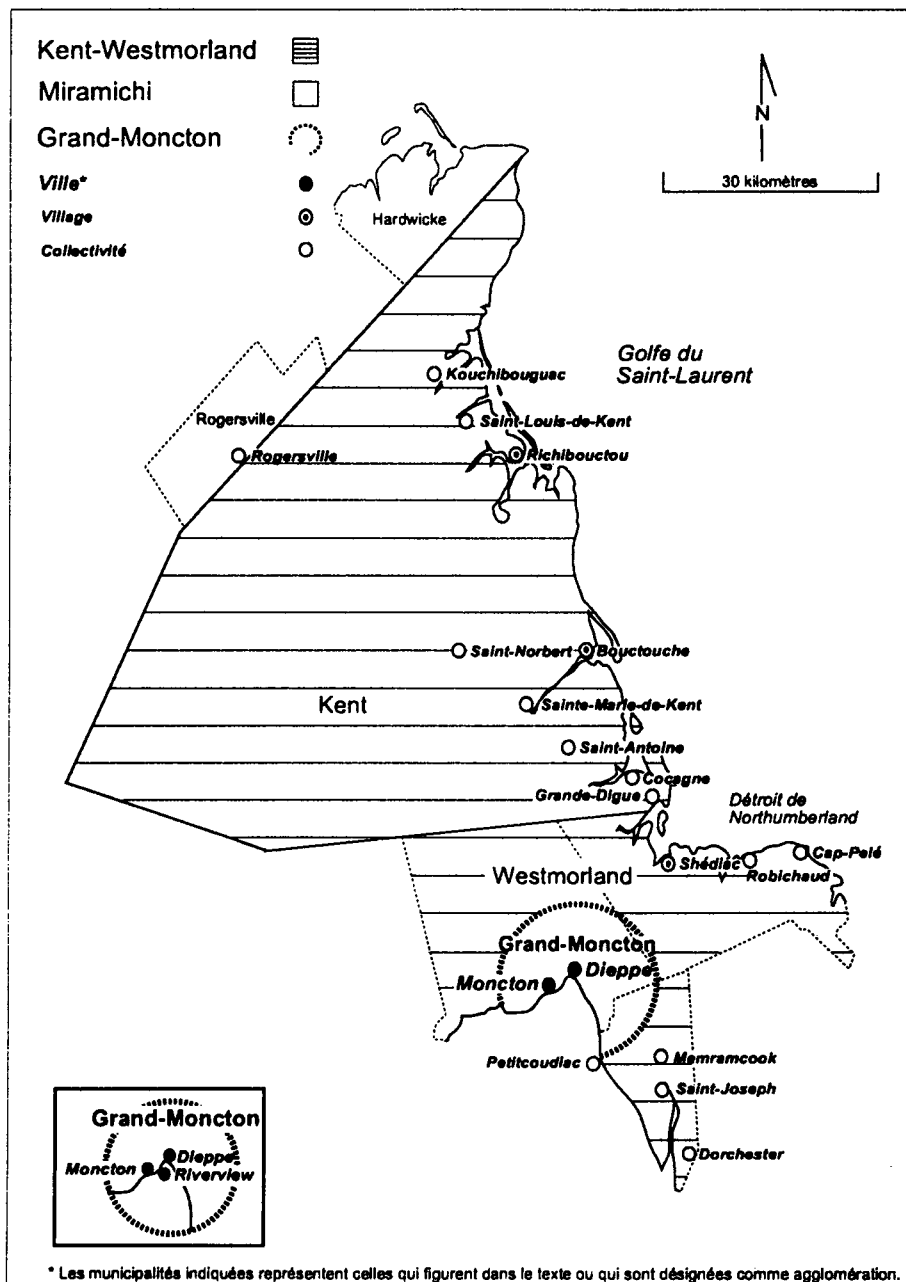
16. Voir CLARKE (1998a) pour ce qui est de la culture et de la ruralité en milieu maritime acadien et notamment pour le cas du Nord-Est, seule région du Nouveau-Brunswick qui évoluait sous la coupe de la pêche marchande.

marché et fut à l'origine d'une classe de petits notables acadiens. Relié dès 1857 par chemin de fer au centre nerveux de Saint John, Shédiac devint le centre d'une zone prospère combinant des manufactures et des services. Commerçants et professionnels s'y fixèrent et connurent une certaine prospérité (MAILHOT, 1973 ; RIOUX, 1979 ; GALLANT, 1985). Profitant des contacts avec la ville et des voies de communication avec l'extérieur, les Acadiens du Sud-Est s'organisèrent. Mais cela se fit dans une zone excentrique par rapport à l'ensemble de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, où les francophones étaient en contact étroit avec la majorité et où il existait un fragile équilibre démographique.

À l'évidence, la pêche marchande n'était pas la seule voie de la survivance. Le régime socioéconomique du Sud-Est n'a certes pas entraîné la disparition de la population acadienne sur ce territoire. C'est donc du côté des stratégies de reproduction familiale et communautaire qu'il faudrait diriger l'analyse pour mettre à jour des modes de persistance spatiospécifiques. Or, le modèle de l'évolution du milieu rural du XIX^e siècle en Amérique du Nord, caractérisée par une croissance démographique rapide, une abondance de terres, l'autosubsistance et l'échange local, peut expliquer la dichotomie acadienne. Il est ici question du « système ouvert », stratégie de reproduction qui vise à « étendre les assises foncières de la famille pour y établir un maximum de descendants », ce qui se répercute sur les modes de transmission successorale, la forme du patrimoine familial, les comportements démographiques et migratoires et la structure des ménages. Comme dans le cas des régions excentriques du Québec, où le projet social canadien-français dépend du système agroforestier, la survie du régime acadien au sein de la société globale dépend d'un système de reproduction libéré des contraintes des terroirs pleins (voir, pour ce phénomène, BOUCHARD, 1983, 1987 ; et pour les Maritimes, MACKINNON et WYNN, 1988 et ACHESON, 1993).

Or, dans la zone de la pêche marchande, ce système est sans effet : la pêche constitue les assises de l'économie, la culture du sol, une activité d'appoint. Plus encore, dans une industrie monopoliste traditionnelle qui exploite une ressource commune dans le cadre d'un commerce d'étable, il n'existe pas de rareté des moyens de travail : on y accède par l'achat, la construction et la location. Il n'y a pas non plus d'excédent de la main-d'œuvre : le processus de travail met en valeur la présence de nombreux enfants mâles (comme facteur de production qui supplée à l'absence de capital), encourageant du même coup la patrilocalité. La pêche obviant à la contrainte de l'écoumène plein, l'écosystème du milieu rural traditionnel du Nord-Est favorise la reproduction de la société ancienne (CLARKE, 1998a). Dans le Sud-Est, en revanche, où l'agriculture est importante, le problème des terroirs pleins se pose. Le régime successoral mène à la division du legs familial et les terres inoccupées sont inadéquates pour absorber le trop-plein des premiers établissements (RIOUX, 1979 ; GALLANT, 1985). Il est vrai que la ressource halieutique – comme marchandise et en tant que source de gages dans le cadre de l'industrie de la

FIGURE 3

Le Sud-Est

Carte par Georges Bourdages

transformation – contribue à la subsistance des gens dans les vieilles paroisses. Mais à partir du milieu du XIX^e siècle, seules l'émigration ou la prolétarianisation pouvaient servir d'échappatoire au surpeuplement, exacerbé de surcroît par la pression des colonies acadiennes de l'Île-du-Prince-Édouard.

À partir du rétablissement, il existe deux Acadie au Nouveau-Brunswick. L'Acadie du Nord-Est, rivée à l'espace de la pêche marchande, c'est-à-dire l'autonomie de subsistance et l'hégémonie de la régulation sociale populaire. Et l'Acadie du Sud-Est, dont les rapports au territoire évoluent en fonction des réseaux d'échange de la petite production et de la main-d'œuvre dans le contexte de la pénétration du capitalisme industriel. Ainsi, si l'industrialisation dans le Nord-Est reste étroitement liée à l'exploitation de ressources naturelles, ne dépassant pas le stade de la première transformation, dans le Sud-Est ce processus s'étendra à des domaines clés de la transformation secondaire. C'est que le Nord-Est se trouve incorporé dans une même aire (celle de la pêche marchande), alors que le Sud-Est sera scindé en trois zones, agricole, agropêcheuse et industrielle et urbaine. Aussi, il est clair que ces deux régions ne sont pas tombées simultanément sous la coupe de l'appareil d'État qui régularise la transition vers le capitalisme industriel. À l'évidence, la distance y joue un rôle essentiel : le Sud-Est est rapproché de la population majoritaire ; le Nord-Est, plus isolé, est longtemps retardé dans son développement par l'infériorité des compétences des appareils judiciaire et administratif locaux¹⁷.

3. *Co-intégration (1860-1960)*

L'avènement de la modernité en Acadie est caractérisé par la montée de l'urbanisation et de l'industrie, l'étiollement de l'économie de subsistance et l'exode rural, bref par le passage de la production domestique à la production pour échange ; d'une formation sociale basée sur la sécurité familiale et communautaire à une structure centrée sur l'accumulation et l'acquisition individuelles. S'impose en

17. Il y aurait long à dire, et ce pour toute l'époque post-déportation, sur l'étatisation de la société acadienne, de même que sur la marche de l'institutionnalisation, notamment en matière scolaire et ecclésiastique, processus qui se sont déroulés de manière différente selon la région. WYNN (1992), particulièrement sensible aux aspects régionalistes de cette évolution, a déjà formulé un modèle qui, portant sur des agrégats types dans les provinces Maritimes, pourrait s'appliquer à l'Acadie. GAFFIELD (1988), pour sa part, a ouvert une voie susceptible d'assurer, pour l'Acadie, une démarche qui, sur la base de données provenant de recherches en histoire sociale, permettrait d'éclairer non seulement la nature dynamique des phénomènes que sont l'identitaire, le culturel et l'ethnicité, mais leurs rapports au domaine du politique, particulièrement en ce qui a trait aux relations entre communautés francophones minoritaires et l'État provincial.

corollaire le nationalisme, élevé en projet social promu par une nouvelle élite laïque et cléricale qui prescrit l'acadianité comme principe de régulation sociale. Mais, dans tous les cas, c'est une métamorphose lente et chaotique, avec des avancées et des reculs. Ce sont les patrons divergents au regard de l'intégration à l'espace politicoéconomique et culturel de la société dominante (c'est en effet l'espace global qui se superpose à la trame des espaces locaux « humanisés ») qui, au premier chef, nous renseignent sur les nouveaux rapports qui lient la société à son territoire. Certaines zones, pénétrées tardivement par la production capitaliste et la logique étatique, restent figées dans une forme de régulation ethnique encadrée par des appareils sociaux définis par une interaction symbolique. En d'autres termes, la disjonction territoriale de l'après-déportation se cristallise : l'Acadie fait face à la modernité à deux vitesses.

Économie

Les nouvelles formes d'échange sont hautement diversifiées, découlant d'environnements et de motivations variés. Ainsi, dans le Nord-Est, l'incorporation au capitalisme se fit par le biais d'un commerce d'étable intégré au mercantilisme international – un niveau inachevé du capitalisme basé sur la persistance de la petite production, la pluralité occupationnelle et la souplesse économique (LANDRY, 1982 ; voir aussi SINCLAIR, 1985). Les populations des villages de pêche sont des producteurs, ce qui empêche leur prolétarianisation et favorise la stabilité spatiodémographique en évitant l'émigration vers des zones industrielles. Cette réalité est consolidée par la production indépendante de produits forestiers, fort répandue dans le nord du Nouveau-Brunswick et qui prenait la relève de la pêche soumise à des cycles de chute des prix et de ruptures de stock (LÉGER, 1987). Cette variante du capitalisme peut être conçue comme le produit des effets combinés de la pêche marchande et de ses dérivés socioculturels : le rapport symbiotique qui lie pêcheurs et marchands et le maintien de la cohésion familiale et communautaire par la voie de la production de valeurs collectives à partir du domaine autonome de la culture *folk*. C'est une culture de résistance, qui privilégie la continuité (CLARKE, 1998a).

Dans le Sud-Est, par contre, et ce dès la première moitié du XIX^e siècle, la transformation se fait en accéléré. Hormis la zone de la pêche marchande, toutes les Maritimes sont incorporées dans une économie relevant de l'échange et de la consommation. Le salariat coexiste avec la production domestique, la campagne et la ville s'enchevêtrent (voir, pour ces deux phénomènes, BITTERMAN, 1993 et MAYNARD, 1994 ; McCANN, 1988 et SAMSON, 1994a). C'est d'autant plus vrai que le succès des ruraux dépendait, outre de la cohésion familiale, de variables reliées à la disponibilité du capital, et que l'incorporation du marché et des espèces au sein du milieu rural se faisait non seulement en raison de pressions externes mais de désaffections. L'économie domestique et les réseaux d'échange, réunissant

producteurs, laboureurs et marchands, produits et capital, formaient une économie unifiée et différenciée. Il en ressortit une société marquée par une stratification sociale et économique importante (voir, pour des exemples, BITTERMAN, 1988 et WAGG, 1996). Dans le Sud-Est, par conséquent, on constate une transition rapide à partir de l'économie primitive, ce qui se traduit par une grande variété d'orientations économiques et de modes de vie et notamment la dualité économique (production indépendante / travail salarié, résidence rurale / séjour urbain, etc.) et la migration. Mais cette insertion est contrôlée, les nouvelles formes de production étant largement incorporées dans des pratiques anciennes. En effet, ce sont les conditions locales qui, pour l'essentiel encore, déterminent le degré d'intégration à la société globale, qui dépend non seulement de la motivation des individus et des ressources dont ils disposent mais de leur insertion dans les réseaux d'échange, c'est-à-dire de facteurs géographiques, sociodémographiques et culturels¹⁸.

La population acadienne du Sud-Est est depuis longtemps intégrée dans l'économie de marché, sur les bases de l'agriculture, de l'industrie et des relations étroites avec le milieu urbain. Dès les années 1870, en marge du choix de Moncton comme site des ateliers de la Intercolonial Railway et de la venue de l'industrie du textile, de nombreux jeunes y affluent. Le développement qui en résulte voit la population (de la paroisse civile puis de la municipalité) augmenter de 373 %, de 1871 à 1941, le pourcentage de la population d'origine française passant de 15,6 % à 33,6 %. De 1911 à 1921 seulement, la population acadienne de Moncton passe de 2 000 à 6 000 habitants. La nouvelle bourgeoisie acadienne choisit Moncton en tant que centre national, en raison de sa situation géographique stratégique dans les provinces Maritimes, de ses infrastructures et de la présence d'une importante concentration acadienne dans l'isthme de Shédiac. Dès les années 1880, l'élite acadienne monctonnière s'affaire à intégrer ses congénères à l'économie urbaine, succès consacré par l'installation, à Moncton, du journal *l'Évangéline* (1905) puis de la Société mutuelle l'Assomption (1913), qui s'ajoutèrent au Collège Saint-Joseph et au siège de la Société nationale des Acadiens, entre autres (voir, pour Moncton, CYR, 1982 ; LeBLANC, P., 1988 et HICKEY, 1990). La concentration de l'élite acadienne dans le Sud-Est sera déterminante dans la configuration des institutions nationales et donc dans le devenir de tout le territoire acadien, injectant des préoccupations

18. Pour les divers aspects de l'économie qui dominait dans les Maritimes au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle – ruralité, économie domestique, production, échange, salariat, colonisation, industrialisation, différenciation socioéconomique et spatiale, fécondation campagne-ville –, voir deux importants ouvrages collectifs : INWOOD (1993b) et SAMSON (1994b).

modernes dans le discours officiel, par ailleurs consacré à l'élévation de l'agriculture¹⁹.

Ce qui se passe dans les agglomérations industrialisées du Sud-Est est caractéristique de la participation des Acadiens de cette région aux transformations de cette époque même si, dans son ensemble, le Sud-Est demeure fortement rural, intégré mais partiellement au capitalisme industriel, voire aux circuits d'échange extrarégionaux. Ceci est conforme au modèle de la « dynamique communautaire », qui appréhende la dynamique sociale sous-tendant la vie collective du Québec rural du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e. Ce concept permet d'expliquer les raisons pour lesquelles la société agricole acadienne est restée figée dans une économie à demi isolée, largement de subsistance, laquelle évolue en fonction de solidarités familiales et communautaires et de stratégies de perpétuation et d'auto-nomie. La vigueur de ces solidarités serait précisément l'effet de la marginalité, qui rend impérieux le repli sur des réseaux locaux d'échange et d'entraide, ce qui n'empêche cependant pas l'intégration partielle de cette société à l'économie capitaliste qui, par ailleurs, favorise sa perpétuation. Aussi, ces solidarités se déploient dans l'espace – aussi bien urbain que rural – par l'entremise de filières migratoires, se raffermissant « précisément là où l'instabilité est la plus forte » (BOUCHARD, 1986, p. 51-52, voir aussi, pour ce phénomène, BOUCHARD, 1997).

Pour l'Acadie rurale dans son ensemble, nous pouvons nous référer à un modèle qui vise à cerner l'effet de l'organisation territoriale sur l'évolution macroéconomique de la société acadienne (1871-1971) et notamment son intégration aux transformations économiques de la société globale. LAMARCHE (1982) conclut, pour la période allant jusqu'à la Grande Guerre et pour la plupart des secteurs, que la structure économique des comtés francophones était comparable à celle de l'ensemble des Maritimes. Toutefois, le faible niveau d'investissement dans le secteur manufacturier et l'absence d'une classe commerciale solide nuisaient à l'accroissement de la productivité, donc à l'évolution de l'économie. Par la suite, les régions acadiennes épousent toujours les tendances générales, à la remorque de l'industrialisation et de l'urbanisation qui s'accélèrent, mais avec un retard grandissant, encore principalement du fait d'une pénurie de capitaux. L'important ici, c'est que l'implantation de l'économie industrielle eut lieu sans transformation majeure de l'organisation territoriale traditionnelle, notamment en raison de la lenteur de ce processus et de la proximité de ressources spécifiques (voir, pour les Maritimes, INWOOD, 1993a). Ce n'est que lors des « trente glorieuses », avec la

19. Nombre de travaux portent sur l'émergence du nationalisme acadien et sur l'analyse du discours qui l'alimentait sans toutefois qu'il existe de synthèse à point. Voir MAILHOT (1973) et SPIGELMAN (1975) et, pour ce qui est de l'apport de la culture et de la mémoire populaires, CLARKE (1994).

concentration et la tertiairisation des activités économiques, que l'organisation spatiale de la société acadienne, et particulièrement la faiblesse des marchés locaux, entraîne un important décalage sur tout le territoire.

L'ensemble du monde rural acadien est resté incorporé dans un univers traditionnel jusqu'à la moitié du XX^e siècle, soumis à des modes de production artisanale et à des formes anciennes de régulation sociale et habité par une population dont la composition et la structure demeuraient essentiellement intactes. La persistance de cette société traditionnelle – et de ce projet de société dans la mesure où elle était prônée par l'élite – peut être perçue comme une forme de résistance au capitalisme industriel, une stratégie efficace de reconduction des formes de sociabilité d'antan. Toutefois, il ne s'est jamais agi de la conservation intégrale de pratiques culturelles traditionnelles, mais d'une situation intermédiaire où la transition vers la modernité se fait au rythme d'adaptations et de résistances, régie par la capacité de la société de changer sans détruire les réseaux qui sous-tendent la régulation sociale. La modernité s'impose tout de même, et transforme les rapports d'appartenance sans ambiguïté qui régissent le lien entre la société traditionnelle et l'espace. Il ressort de cette phase de l'évolution acadienne une tension entre perpétuation et mutation, ruralité et urbanité. Dorénavant, le territoire acadien sera configuré en trois espaces : une métropole, un terroir (entrecoupé de nombreuses petites localités) et une périphérie (des aires terrestre et maritime, zone d'appropriation de ressources).

Élites

La modernité – et avec elle le nationalisme traditionnel acadien – émerge possiblement en réponse à des conditions proprement régionales ; elle correspondrait à des besoins spécifiques à l'élite acadienne, concentrée dans le Sud-Est. Et ceci parce que cette région s'intègre plus rapidement à l'économie industrielle alors que le Nord-Est aurait conservé des formes traditionnelles de production et de régulation. En plus de l'avantage économique dont jouissait le Sud-Est, ce serait la menace de l'assimilation qui aurait poussé les Acadiens de cette région à promouvoir une prise de conscience collective identitaire pour l'Acadie tout entière (MAILHOT, 1973, p. 98-99 ; JOHNSON, 1991, p. 262). Mais ce qui demeure essentiel, c'est bien l'économie du Sud-Est, conséquence d'abord de phénomènes géographiques – un sol productif et la proximité des marchés, avant tout. Le Nord-Est, éloigné et incorporé dans une économie de troc, ne jouissait pas des conditions propices au développement non seulement de l'industrie mais d'une classe sociale qui aurait pu fonder un projet politique sur la base du fait ethnique.

La domination du Sud-Est dans le développement institutionnel en Acadie, dans l'élaboration du discours nationaliste et dans les percées dans les domaines politique, économique et culturel s'impose comme évidence. Le rôle des petits

notables, spécialement au XIX^e siècle, était particulièrement important au regard de l'organisation collective²⁰. Or, si ceux-ci sont d'abord plus nombreux dans le Nord-Est (notamment en raison de la présence de pêcheurs-marchands), où les Acadiens sont plus actifs en politique locale et leur intégration aux structures administratives plus poussée, c'est dans le Sud-Est qu'ils réalisèrent leurs premières initiatives significatives (ANDREW, 1983 ; PITRE, 1987 ; BRUN, 1984). L'industrialisation et l'urbanisation, qui s'accroissent dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, ont favorisé l'émergence d'une bourgeoisie commerçante et des professions libérales dans le Sud-Est, élite qui, par son nombre et son influence, tranchait sur ses prédécesseurs. Active dès les années 1860, elle cherche à s'emparer des leviers socioéconomiques et politiques, par l'accent qu'elle mettait sur le commerce et l'industrie et sa capacité de monopoliser le discours public, reléguant ainsi au deuxième rang les élites traditionnelles et entraînant la jeunesse instruite et dynamique (SPIGELMAN, 1975)²¹. Elle fait mainmise sur les jeunes institutions religieuses et sociales auxquelles elle donne de l'envergure et qui serviront de tremplin à ses aspirations. Investie d'une mission, elle adopte un projet social qui se résume au progrès.

20. Voir BRUN (1984), BASQUE (1996) et ANDREW (1997). On attend, pour voir clair, des biographies de petits notables acadiens, au moins jusqu'aux années 1870 ; même en ce qui a trait à la persistance de la culture populaire les notables jouent un rôle capital. Van GENNEP (1937-1958), tentant de rendre compte de la présence de faits de la culture populaire traditionnelle en France et après avoir fait la transposition cartographique de ces faits, rapporta que la propagation de connaissances et d'attitudes traditionnelles était le fait de personnes en titre dans le milieu local, des jeux d'alliances matrimoniales et autres, et de l'encadrement institutionnel (voir tome 3 en particulier).

21. Il y a prédominance du Sud-Est au sein des Conventions nationales des Acadiens, qui se sont échelonnées de 1881 à 1937 et qui marquèrent les moments forts de l'énonciation du destin collectif. Aux trois premières Conventions, des 326 membres du Comité exécutif, délégués et religieux recensés, 216 provenaient du Sud, 29 du Nord (Nord-Est et Nord-Ouest confondus) (ROBIDOUX, 1907, *infra*). Ceci s'explique en partie par la situation géographique du Sud-Est et la proximité de moyens de transport, mais pas seulement. S'y manifestait la volonté de rejoindre chacun des isolats de l'Acadie, motivée dans une large mesure par la situation malheureuse faite aux Acadiens des autres provinces Maritimes, mais aussi par une vision homogénéisante de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Lors de la première Convention, par exemple, le Comité exécutif résolut de visiter « les centres acadiens de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard pour y engager nos frères à [...] occuper à la convention nationale la place qui leur revient » (*ibid.*, p. 6). La diffusion territoriale de la Société mutuelle l'Assomption, institution acadienne de premier plan, fondée en 1903, reflète cette même réalité. Au cours des cinq premières années de son existence, 28 succursales sont fondées dans le Sud-Est contre 6 dans le Nord, déséquilibre qui ne sera corrigé que dans les années 1930. L'origine des officiers généraux fait voir la même concentration d'effectifs : durant les années 1913-1933, période très active, ceux en provenance du Sud-Est dépassent leurs collègues du Nord, 28 par rapport à 4 (données compilées à partir de LÉGER, 1933).

ANDREW (1997) dans son important ouvrage sur les élites acadiennes (agricole, commerciale, intellectuelle, politique) au Nouveau-Brunswick (1861-1881), démontre l'adéquation entre l'émergence de celles-ci et le terroir. Pour atteindre le statut d'élite, les agriculteurs devaient posséder des terres fertiles de superficie convenable pour la production de surplus et avoir accès à des marchés idoines (*ibid.*, p. 23). Tout en découlait : un pays fertile, des marchés croissants, l'urbanisation et des moyens de transport fournissaient le pécuniaire nécessaire au développement du commerce, de l'éducation, des professions et du politique. Seul le Sud-Est réunissait ces paramètres. Ainsi, en 1861, la paroisse de Dorchester comptait 44 du total des 115 fermiers d'élite en Acadie (Shédiac 17, Palmerston 8, etc.) (*ibid.*, p. 26-27). On ne peut trop souligner l'importance de la distribution géographique de la richesse, étroitement reliée à l'évolution économique du milieu rural, dont la démonstration est bien amorcée, pour tout le territoire (MAILHOT, 1973). En effet, la présence de marchés urbains ne pouvait qu'être bénéfique aux zones rurales à proximité et les orienter vers une culture plus intensive et plus diversifiée, augmentant ainsi l'écart entre le centre et la périphérie. Et que dire du développement des réseaux de communication – combien essentiels et dont on a encore à peine saisi les ramifications –, notamment à partir de la Confédération : routes, chemins de fer, installations portuaires, qui relient le Sud-Est au monde.

L'élite commerciale était également concentrée dans le Sud-Est, dans des localités côtières densément peuplées, contiguës à des aires agricoles : Shédiac, Bouctouche, Richibouctou – là où se conjuguent des surplus et des débouchés. L'élite professionnelle (avocats, enseignants, fonctionnaires, médecins) aussi était issue de zones agricoles où circulaient les espèces nécessaires à sa subsistance et où étaient concentrées les institutions d'enseignement. C'est donc du Sud-Est que provenait la quasi-totalité des professionnels et c'est dans cette région qu'ils exerçaient leurs activités. Il en était de même pour l'élite politique, cette région étant alors une pépinière de candidats et d'élus au niveau provincial et fédéral, d'abord parce que plus de gens satisfaisaient aux exigences pécuniaires de la franchise et de l'éligibilité. Même corrélation positive entre l'agriculture et le niveau de scolarité : l'écrasante majorité des *scholars* provenait du Sud-Est et fréquentait le Collège Saint-Joseph à Memramcook²². L'origine du clergé acadien du Nouveau-Brunswick est

22. Les chiffres se présentent comme suit. Commerçants d'élite (selon la R.G. Dun Rating and Evaluation) : 24 dans le Sud-Est contre 8 dans le Nord-Est sur un total de 43 au Nouveau-Brunswick (1864-1880) ; professionnels : 20 dans le Sud-Est contre 1 dans le Nord-Est sur le total des 26 francophones exerçant des professions dans la province (1861-1881) (des 16 professionnels d'origine acadienne, 12 provenaient du Sud-Est, 8 de la seule paroisse de Dorchester) ; hommes politiques : 22 du total de 37 étaient originaires du Sud-Est et étaient candidats et (ou) élus dans des circonscriptions de cette région, 5 du Nord-Est ; étudiants âgés de 17 ans et plus : 18 étaient originaires du Sud-Est par rapport à 6 du Nord-Est sur un total de

insigne à cet égard. Les chiffres portant sur les années 1851-1930 montrent la nette prédominance du Sud-Est : 43,6 % des prêtres en sont originaires par rapport à 23,9 % en provenance du Nord-Est (GOGUEN, 1984)²³. ANDREW (1997, p. 99), par ailleurs, indique, pour la période qui l'intéresse, qu'aucun prêtre n'était issu du milieu de la pêche. À cet effet, il faut noter que la rareté de terres était l'une des causes principales de la recherche de carrière, religieuse ou autre, situation qui ne touchait pas l'Acadie de la pêche en raison des modes d'accession aux moyens de production, entre autres.

Culture

La perspective anthropologique, qui définit le rapport entre l'espace et la culture comme étant le fait de l'adaptation écologique – fonction de stratégies économiques et de processus sociaux en lien avec l'appropriation, la production et le peuplement –, est particulièrement utile pour notre propos. Cela revient à concevoir, dans le contexte de la communauté rurale traditionnelle, la construction d'identités collectives comme dérivant de la satisfaction primaire de besoins matériels. Le rapport entre la culture et l'économie doit alors être étudié sous l'angle des réseaux de sociabilité, c'est-à-dire du rôle de l'organisation sociale et du travail, des réseaux de familles et des individus dans la dynamique dont émerge le sentiment d'appartenance au milieu.

La culture ne peut être dissociée des structures économique et sociale. Mais la culture acadienne n'est pas que le construit d'une pratique sociale donnée. Les rescapés de la Déportation étaient les survivants d'une société originale. L'expulsion, si elle a balayé les assises matérielles de l'ancienne Acadie, n'a pas détruit la culture populaire dont elle a par ailleurs renforcé l'empire. Mais comme pour le social, le culturel est atomisé, en fonction de facteurs géographiques et socioéconomiques. Non seulement il y eut création de sous-cultures locales, mais accentuation de la différenciation entre elles. À la lente transformation de la culture populaire en milieu rural, s'opposera sa métamorphose accélérée là où les habitants sont

37 en 1861, 58 par rapport à 8 sur 71 en 1871, 101 par rapport à 71 sur 192 en 1881 (ANDREW, 1997, p. 49-50, 70, 78, 88, 120-121, 144, 150, 162).

23. La chronologie de la fondation des institutions d'enseignement supérieur est probante. C'est dans le Sud-Est que fut fondé, en 1854, le Collège Saint-Joseph ; le Collège Sacré-Cœur dans le Nord-Est ne suivit qu'en 1898. L'évolution de l'enseignement supérieur en Acadie révèle de fortes divergences en ce qui a trait aux stratégies de développement de la collectivité. Le Collège Saint-Joseph, prônant l'intégration, dispensait un enseignement pragmatique dans un milieu longtemps dominé par un corps professoral irlandais, un but réussi si l'on se fie à la longue liste d'hommes d'élite qu'il forma. Le Collège Sacré-Cœur, à l'enseignement du devoir collectif, prônait l'autosuffisance et l'autonomie.

particulièrement sensibles aux pressions de l'acculturation. L'écartement des visions du dedans et du dehors, des régions et des mentalités, augmente la solidarité communautaire et creuse les dissemblances. Les conflits manifestes dans la persistance de régimes populaires de représentation symbolique mettent aux prises une mosaïque de réalités et de visions du devenir collectif. Concrètement, ces divergences s'expliquent par la robustesse du régime de régulation sociale populaire qui, longtemps, a freiné la pénétration d'influences exogènes et a renforcé l'espace de proximité en tant que source de l'identité (CLARKE, 1994, 1998a).

La persistance de la société rurale traditionnelle était le produit de la convergence des grandes trames démographique, économique et politique du XIX^e siècle. L'essentiel ici était la séparation physique des communautés ethnoлингuistiques et le rôle de la famille dans les processus de structuration de l'espace, à la fois pour ce qui est des patrons d'occupation du sol et de l'organisation qui règlent l'exploitation et la production. L'économie domestique était la clef de voûte de cette persistance, basée sur l'obligation, la réciprocité, la coopération et l'interdépendance. La disponibilité de nouvelles terres et la production indépendante de produits forestiers et de la mer maintenaient les deux ethnies à distance, et ce, jusqu'au XX^e siècle, plus longtemps dans le Nord-Est que dans le Sud-Est. De cette manière, la minorisation n'avait que peu de retentissements dans la vie quotidienne et communautaire, donc peu d'effet sur le niveau d'acculturation. En milieu rural, peu ou rien ne pouvait renverser cet état de fait, ni l'Église ni l'État, trop faibles pour agir comme agents d'homogénéisation, malgré les visées assimilatrices des autorités ecclésiastiques irlandaises et des hommes politiques.

Dans le Nord-Est, la pêche marchande était un processus simultané d'intégration au mercantilisme international et – par une résistance à l'incorporation complète aux structures externes – d'augmentation de la différenciation, culturelle surtout, entre ethnies et entre régions. On voit donc un double lien entre capital marchand et pêcheurs – l'un dans le domaine de la production, l'autre dans celui de la culture. Il s'agit alors d'une culture qui, dans son expression fondamentale, est une affirmation collective contre la domination et l'appropriation. À l'intérieur du régime qui leur était imposé, les collectivités gardaient la maîtrise de leurs relations sociales et des moyens de production, autodétermination qu'elles tissaient au sein de la vie sociale (voir, pour ce processus, WADEL, 1969 et SIDER, 1986). Aussi, la pêche marchande renforce la solidarité familiale et communautaire : le nivellement social et la disponibilité limitée de produits étouffent l'initiative individuelle, et le système mercantile, qui prive la communauté d'espèces, fait obstacle à la création d'une bourgeoisie qui pourrait instaurer une alternative au régime en place. En découle un régime de régulation sociale populaire fermement ancré dans la vie communautaire, que consolidaient l'influence d'une élite locale composée de marins à l'aise et les contacts soutenus avec l'extérieur (CLARKE, 1998a ; voir, pour un exemple, BASQUE et DUROT, 1988).

Dans le Sud-Est, la persistance ethnique est fonction de l'intégration de cette région dans une économie ouverte, où les contacts interculturels sont nombreux, commandés par l'organisation du travail salarié et l'attrait de la consommation. L'ouverture des campagnes à la société urbaine et industrielle, amenant une abstraction plus grande dans les rapports entre les collectivités et leur environnement, impose de nouveaux rapports sociaux. C'est une mutation de l'appartenance, qui perturbe les éléments sur lesquels reposait la cohésion des collectivités, comme le montrent les données se rapportant à l'endogamie ethnoculturelle et spatiale (telle que mesurée par le taux de mariages interculturels et inter-régionaux)²⁴. L'exogamie, l'instabilité physique et occupationnelle du prolétariat urbain et les pressions diffuses de la culture dominante ont pour effet d'affaiblir la cohésion familiale et sociale traditionnelle, menant à l'acculturation. Cette transformation se faisait en marge de la montée de l'économie de marché et de l'incorporation de la région dans l'espace économique continental – un processus long, marqué par des tendances contradictoires, la présence toujours plus grande de l'État et l'avènement des communications de masse. Le nivellement des identités s'est alors effectué par des forces qui, minant les régimes socioéconomiques traditionnels, la régulation sociale populaire et les significations dérivées de la culture orale, récusait les identités collectives qui en avaient découlé.

Le niveau variable de persistance ethnolinguistique résulte en premier lieu du dualisme acadien – le repli et l'autosuffisance. L'autonomie culturelle des communautés repose sur des unités sociales fonctionnelles. Mais celles-ci sont ébranlées par le développement technicoéconomique qui, sapant l'économie de subsistance, affaiblit du même coup la famille et la communauté (voir, pour des exemples, TREMBLAY, 1966 et TREMBLAY et LAPLANTE, 1971). L'absence de contacts interculturels, l'endogamie, la famille étendue, un fort leadership et la présence d'institutions françaises sont autant de facteurs qui favorisent la persistance. Maintes monographies sociales et ethnographiques portant sur des isolats acadiens soutiennent ces conclusions. L'interaction ethnique, qui détermine le niveau

24. À titre d'exemple, en 1881, dans la ville de Moncton, l'exogamie masculine acadienne se chiffrait à 27,8 %, alors que dans la zone rurale de la paroisse civile de Moncton elle s'établissait à 6,0 % (CYR, 1982, p. 143). Les données sélectives en rapport avec l'exogamie ethnoculturelle sur le territoire de l'évêché de Moncton montrent une correspondance inverse entre densité française et mariages mixtes, le taux de ces derniers étant toujours plus élevé dans les paroisses urbaines et à proximité de zones à forte concentration de population d'origine britannique. En milieu rural isolé et à forte densité acadienne (nonobstant les relations entretenues par les flots acadiens du golfe du Saint-Laurent et la mobilité entraînée par l'économie industrielle), ce taux demeurerait proche de 0 %, et ce, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Même phénomène du point de vue spatial, l'origine des conjoints se divisant à parts égales entre la paroisse d'origine et des paroisses avoisinantes (VERNEX, I, 1978, p. 228-240 ; 1979, p. 131-133).

d'intégration, doit être vue sous l'angle de phénomènes localisés qui canalisent et tamponnent les contacts : patrons démographiques et d'occupation du territoire, modes d'appropriation, de production et d'échange, réseaux de solidarité et de communication. Dans le milieu rural acadien, des patrons socioculturels, autant que l'isolement, expliquent la persistance ethnolinguistique.

Démographie

La situation géographique des régions s'est répercutée sur la démographie, capitale dans l'évolution des Maritimes depuis le XIX^e siècle (BROOKES, 1979 ; voir aussi THORTON, 1985). La question de fond est celle de la propension variable des populations rurales acadiennes à la migration et, corrélativement, des divergences manifestes dans les patrons que l'on y décèle. Dans ce cas, la migration est considérée comme un processus spatial de régulation dont le but premier est d'empêcher la surpopulation des zones agricoles ; en pratique, c'est un moyen, par l'entremise de filières familiales, d'accéder à l'économie industrielle et urbaine. Partout en Acadie du Nouveau-Brunswick, à partir du dernier quart du XIX^e siècle, il y a restructuration agricole, qui se traduit, globalement, par des modifications importantes dans le nombre d'exploitants, la superficie des aires améliorées et cultivées, la production et le rendement (MAILHOT, 1973 ; voir aussi ARSENEAULT et LAMARCHE, 1997). Et partout une forte natalité et des progrès technologiques poussent les habitants des communautés rurales à se rapprocher des nouveaux centres ou à s'exiler, motivés par l'insuffisance de l'industrialisation et la stagnation des marchés des produits forestiers et de la mer. Même si l'état des recensements nominaux entrave l'étude exacte des patrons de migration, des approximations permettent d'en tracer un portrait probant, qui révèle des divergences notables entre le Nord-Est et le Sud-Est.

Dans le Nord-Est, on remarque une augmentation nette de la population rurale entre 1871 et les années 1940, qui suit l'évolution du nombre de fermes et des superficies défrichées. Mais la restructuration de l'organisation agricole dans cette région ne s'est pas soldée par la consolidation des exploitations (ARSENEAULT, 1994a). L'œuvre considérable de colonisation qui eut lieu dans le Nord-Est dans la première moitié du XX^e siècle – entièrement orientée sur l'agroforestier – n'était en réalité qu'une stratégie d'adaptation pour faire face au surpeuplement et aux problèmes économiques structurels (PARENTEAU, 1994). Elle illustre la marginalité de cette région où la petite production de subsistance demeurerait la seule stratégie possible. La différence entre le Nord-Est et le Sud-Est à ce chapitre peut être appréciée par le nombre de billets de concession accordés durant les années 1930 (1930-1939), période particulièrement féconde en la matière : Gloucester-Restigouche comptait pour 53,4 % du total provincial, Kent-Westmorland pour 5 % (CYR, 1992). En général, et ce jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, c'est la persistance d'occupation qui distingue les régions rurales éloignées des centres urbains. À titre

d'exemple : le bilan démographique des paroisses civiles de la péninsule Acadienne atteste d'une mouvance circulaire, localisée dans le temps et l'espace. Une part substantielle des déplacements de population se faisait en circuit fermé entre la frange côtière et les paroisses limitrophes intérieures et était directement reliée aux fluctuations de l'industrie de la pêche (ARSENEAULT, 1994a). La migration extrarégionale, toujours présente, n'a pas empêché la population du Nord-Est de se multiplier par un facteur de 4,4 et le pourcentage des francophones d'augmenter presque du tiers (1871-1961).

C'est du Sud-Est que provenait, au XIX^e siècle, l'essentiel de l'émigration acadienne vers la Nouvelle-Angleterre, provoquée par l'occupation maximale des terres agricoles et le déclin des chantiers navals, et favorisée par des filières familiales²⁵. Et c'est dans cette région qu'on assista, depuis les années 1870, à une croissance marquée de la population urbaine, corollaire du déclin du nombre de fermes puis de la croissance de l'industrie. Mais plus importante ici fut l'existence d'un patron d'interaction entre les milieux rural et urbain. L'accroissement de la population de Moncton et des environs se faisait aux dépens de son arrière-pays, comme le confirme l'étude de groupes témoins pour la deuxième moitié du XIX^e siècle. Qu'il s'agisse de femmes occupant des emplois et recensées à la ville de Moncton en 1891 ou d'hommes acadiens domiciliés dans la paroisse civile de Moncton en 1881, une forte proportion de ces gens sont des nouveaux arrivants originaires de familles rurales des paroisses civiles avoisinantes, avec en tête des paroisses à majorité acadienne (Moncton, Shédiac, Dundas, Sainte-Marie) (CYR, 1982, p. 123 ; HICKEY, 1990, p. 54-58)²⁶. Ces flux migratoires illustrent l'interdépendance ville-campagne dans cette région, articulée sur une migration circulaire entre

25. C'est du moins ce que laisse supposer BROOKES (1979), même si ses données ne permettent pas de différencier les ethnies. Une récente étude d'OTIS et RAMIREZ (1998) confirme ces patrons de migration, du moins pour ce qui est des années 1919-1930 : la comparaison de la proportion des émigrants provenant des comtés de Gloucester et Restigouche au regard du poids démographique de ces mêmes comtés révèle un écart appréciable par rapport aux comtés de Westmorland et de Kent. Il faudrait suivre l'exemple méthodologique d'ELLIOTT (1988) pour pouvoir déterminer la contribution exacte des seuls francophones et pour reconstituer, toujours en rapport avec ces émigrants, le profil sociodémographique général, les motifs de déplacement et les réseaux de conduite, et ce, pour les XIX^e et XX^e siècles.

26. Sur 324 femmes dont on a pu déterminer l'origine (sur le total des 473 femmes recensées), 160 déclarèrent provenir du comté de Westmorland, 49 de Kent, 28 d'Albert et 33 de l'Île-du-Prince-Édouard (Northumberland 15, Kings 4, Nouvelle-Écosse 13, etc.). Du total des 850 hommes acadiens recensés, 396 étaient des nouveaux arrivants, largement en provenance des paroisses environnantes.

Moncton et les comtés adjacents, au fur et à mesure de l'évolution de l'économie²⁷. C'est une fréquentation qui va en s'amplifiant alors que le pouvoir attractif du Grand Moncton s'étend à l'ensemble de la population francophone du Nouveau-Brunswick, spécialement à partir des années 1950 (VERNEX, 1978, I, 583-604). Ce phénomène est crucial en ce qui concerne l'évolution du Sud-Est acadien, et ce, sous deux angles : la croissance économique et le maintien de la population francophone.

L'Acadie, à la fin de cette époque, est étirée entre deux univers, le moderne et l'ancien – l'un caractérisé par les liens fonctionnels et rationnels à l'espace et l'autre par des liens organiques –, reliés entre eux par des articulations nombreuses appuyées sur des patrons de migration, des réseaux d'échange et la fécondation des valeurs entre la ville et la campagne (voir, pour ce phénomène, BOUCHARD, 1983 et COURVILLE, 1993). La ville domine mais pas complètement. Faisant référence à l'après-guerre, VERNEX (1979, p. 133) note : « Même si les anciennes pratiques communautaires n'ont pas résisté à la lente corrosion introduite par une large diffusion des modèles de comportement de la société urbaine et industrialisée, il reste dans l'architecture mentale acadienne [...] des points de référence à une appartenance [...] vécue car en relation avec l'espace concret du village, de la paroisse, tissé d'un réseau intime de rapports sociaux et peuplé des signes connus [...] ». En d'autres termes, l'Acadie rurale est encadrée par des forces « territorialisantes », qui, agissant dans la longue durée et dans les lieux de vie de la population et découlant des liens sociaux reliés à l'exploitation des ressources, favorisent l'enracinement et la permanence par le rejet de la seule finalité économique (voir, pour ce phénomène, COURVILLE, 1993). Dans chacune des régions, la pêche engendrait cette réalité, à des degrés différents, en influant sur la forme de la résistance culturelle et la vigueur de la persistance ethnique. Réfractaires aux courants modernisants, les communautés de pêche sont alors le refuge d'expressions identitaires que le développement technicoéconomique affaiblit ailleurs (CLARKE, 1998a). Mais c'est là une conjoncture, qui en dernière analyse dépend de la démographie et de la migration interrégionale en particulier.

Représentations

Déjà au XIX^e siècle, il existait en Acadie un ensemble complexe de représentations relativement à la collectivité et à sa destinée et qui portait non

27. Non seulement il y eut accroissement du nombre d'Acadiens dans la paroisse civile de Moncton (passant de 408 en 1851 à 1 615 en 1881) mais une poussée remarquable à l'intérieur des limites urbaines (passant de 9 en 1851 à 363 en 1881). L'importance du chemin de fer dans cette progression est indiquée par l'évolution démographique de la décennie 1871-1881, durant laquelle le nombre d'Acadiens dans la paroisse civile passa du simple au double (750 à 1 615), et dans la ville de 27 à 363 (CYR, 1982, p. 94).

seulement sur les plans socioéconomique et culturel mais aussi sur la conformation territoriale réelle et idéalisée de la nation. Mais la configuration exacte du régime de signification populaire en Acadie – celui-là même qui agit toujours sur l’imaginaire collectif –, amorphe et basé sur des représentations symboliques liées à l’oralité, ne pourrait être tracée que par de patientes enquêtes ethnologiques. En d’autres termes, l’identité organique qui ressort du jeu réciproque de la culture et de l’espace ne peut être cernée que par inférence, même si nous avons des indications sur ce qui y opère. Ailleurs (CLARKE, 1998a, 1994), nous avons établi que la mémoire et l’identité acadiennes à cette époque – universelles au regard de leur composition et locales dans leur affectation – ignoraient le nationaloethnique ; aussi, que les expressions de la culture populaire traduisaient l’importance des activités maritimes, indication du fait que la culture et l’identité acadiennes étaient étroitement reliées à des structures économique et sociale. Également, nous avons démontré l’existence d’une stratégie discursive employée par l’élite acadienne, celle d’un discours négatif qui décrit la pêche comme étant contraire à l’épanouissement de la société chrétienne, c’est-à-dire de la nation. Mais outre ces éléments, rien ne nous permet de conclure que les représentations collectives populaires d’alors exprimaient des réalités spatiales débordant le local et le vécu.

Ces représentations sont restées foncièrement symboliques jusqu’à ce que Rameau de Saint-Père, maître à penser du nationalisme acadien, sème le grain de la notion même de la nation acadienne. Il consacra le mythe constitutif de l’Acadie, celui du martyr et de l’ascension, lui conférant ses éléments constitutifs dont au premier chef sa « féodalité », c’est-à-dire l’agriculture et le respect des « autorités sociales vraies » (RAMEAU, 1889). Les besoins de la nationalité acadienne, qu’il énumère, se résument au programme du catholicisme conservateur : c’est sur un fond de vocation terrienne, de religiosité et de reconduction de la structure sociale traditionnelle que sera réalisé le relèvement de la nation (CLARKE, 1993). Sa *France aux colonies* (1859) tient lieu de manifeste. En tête de liste y figure la conquête du sol, « cette base essentielle de la nationalité ». La conservation de la race exige des Acadiens « qu’ils constituent des groupes compacts [sic] et d’une certaine profondeur » ; ils doivent alors s’adonner à l’agriculture et occuper les terres qui séparent leurs établissements. La pêche et le cabotage sont à proscrire : « ce serait maintenant de leur part s’exposer à de graves mécomptes, que de persister dans cette tradition ». Avec le concours de l’instruction, ils « échapperaient ainsi à cette tutelle étrangère et oppressive, et verraient naître parmi eux [...] le réveil et le mouvement progressif de leur nationalité » (RAMEAU, 1859, p. 111-119).

Rameau avait créé le mythe de l’Acadie qui faisait le pont entre les origines et le destin, mythe que perpétuera la nouvelle élite acadienne, embrigadée par les « dominantes » de la pensée canadienne-française et en tête de celles-ci l’agriculturalisme. Mgr Marcel-François Richard, président de la Société de colonisation acadienne-française résume : « L’Acadie n’a d’autre avenir que dans l’agriculture.

[...] De là dépend la vie ou la mort de la patrie acadienne » (ROBIDOUX, 1907, p. 124). L'illustration de ce phénomène est concluante. Plus importante est la conviction que c'est par l'aménagement du territoire qu'elle entraîne que l'agriculture a été et demeurera le salut des Acadiens. C'est ainsi que, « dispersés aux quatre vents [...] il ne restait [aux ancêtres] que de se confondre avec les autres races [...]. Cependant la prédilection [...] pour l'agriculture les a portés à se former en groupes, éloignés des grands centres [...]. De cette manière [...] ils ont conservé leur langue et leurs coutumes [...] » (*ibid.*, p. 182). La colonisation, dans cette optique, plus que le seul rejet des « séductions des cités » et des activités maritimes, c'est la recherche d'un nouveau pays, avant qu'il ne soit trop tard. La Commission de l'émigration et de la colonisation lance l'avertissement lors de la première Convention nationale des Acadiens : « [...] c'est par la colonisation que notre pays s'agrandira [...], en restant dans [...] nos vieilles paroisses [...] nous courons [...] vers l'affaiblissement. Nous sommes envahis de toutes parts. Il ne faut donc point nous faire couper l'herbe sous les pieds [...] le temps presse que nous nous accaparions du sol qui nous appartient à titre d'héritage [...] » (*ibid.*, p. 126-127) (voir, pour ce phénomène, LEBLANC, R., 1988).

Il y a donc une contradiction entre le discours identitaire de l'élite acadienne et la réalité spatiale, génétique, celle de la matrice territoriale et identitaire du pays, c'est-à-dire la mer. L'élite, dans son discours, tourne le dos à la mer, lui préférant la terre, voire, dans certaines conditions, l'industrie et le commerce, signes du nécessaire rattrapage. C'est un idéal rural que l'on superpose à une société qui, elle, s'oriente vers la mer lorsque ce n'est pas vers la ville ; une vision monolithique qui n'a de place que pour une Acadie unifiée, homogène, à l'opposé de la mosaïque d'aires domestiques qui structurerait le territoire, la culture et l'identité. Mais l'essentiel demeure la reconquête. Pascal Poirier, luminaire de la Renaissance acadienne, faisant rapport sur la situation des Acadiens aux assises de la Société Saint-Jean-Baptiste (Montréal, 1881), passa en revue les faits : « Si vous ouvrez la carte du Nouveau-Brunswick, vous verrez une immense zone [...] s'étendant le long [...] du Golfe Saint-Laurent [...] nous trouvons successivement les comtés de Restigouche, de Gloucester, de Northumberland, de Kent, et de Westmorland » ; « [...] la plus grande partie [...] appartient aux Acadiens, et le reste leur appartiendra un jour » (ROBIDOUX, 1907, p. 189-190). C'est cette Acadie « du territoire », ramassée plus que conquise, cette *homeland*, physique aussi bien que mentale, qui aujourd'hui délimite l'espace de l'acadianité, à l'intérieur duquel s'affrontent les régionalismes (voir, pour l'aménagement du territoire au Québec, qui déteint sur l'Acadie, BUREAU, 1984).

L'avènement de la modernité se fit plus tôt dans le Sud-Est que dans le Nord-Est, amenant l'acculturation d'une partie de la population et une modification généralisée du rapport au terroir, en cercles concentriques autour de l'axe Moncton-Shédiac-Dorchester. Industrialisation, urbanisation, nationalisme – la modernité

entraîne une diminution de l'autonomie, associée à une abstraction de l'espace et de la mémoire. À cette époque est achevé le processus de configuration du territoire acadien, lequel, étiré le long de l'axe du golfe, se présente en deux pôles : l'un, centré sur la péninsule Acadienne, qui demeure essentiellement rural ; l'autre, articulé sur Moncton, qui porte l'empreinte urbaine et industrielle. L'avènement d'une bourgeoisie et du nationalisme opère une transformation culturelle induite par le leadership institutionnel du Sud-Est, mû par une vision étriquée de l'Acadie. C'est ainsi, dans cette période d'intégration accélérée à la société globale, qu'émerge en Acadie une nouvelle forme de régulation sociale, caractérisée par la prépondérance de l'ethnicité. Et qu'en même temps que s'impose lentement la régulation étatique, l'Acadie dans son ensemble reste figée dans une rationalité à caractère pratique. C'est donc une société qui s'effiloche par les deux bouts : par l'acculturation d'un côté, et de l'autre par une résistance populaire au projet collectif qui obviait à l'essentiel – le substrat côtier et maritime de la majorité de la population.

4. *Intégration (1960-1987)*

Il y a cristallisation de la modernité dans la période 1960-1987. L'Acadie entière est pénétrée par des logiques exogènes : la régulation de type rationnel-légal, l'économie industrielle, la culture de masse. L'organisation et la régulation sociales traditionnelles sont dissoutes, avant tout par la destruction des supports matériels de l'acadianité consécutive à la généralisation du capitalisme industriel, libérant du même coup les gens de la contrainte ethnique (THÉRIAULT, 1980, 1981 ; JOHNSON, 1991). L'Acadie est alors intégrée à un espace politicoéconomique et culturel qui s'étend au-delà des espaces liés à des référentiels réels. Elle s'inscrit dans une nouvelle organisation territoriale, en aires polarisées, hiérarchisées, fonction d'impératifs de l'économie de marché et de la régulation étatique. De cet éclatement découlaient les recherches tâtonnantes de nouvelles catégories sociales et de signification qui ont marqué les années 1960-1980, des remises en question de la référence ethnique qui donnèrent lieu non seulement au renouveau nationaliste mais, par l'actualisation de la question du pouvoir et des disparités économiques, à l'émergence des régionalismes.

Économie

La restructuration a des conséquences économiques, sociales et démographiques. Dans le Nord-Est, cela se résume à la fuite des capitaux, à la perte d'emplois, à la diminution de la population et aux effets sociaux de la désagrégation de la solidarité traditionnelle. Désormais, cette région se distingue de ce point de vue, suite inéluctable de la prédominance de l'exploitation et de la première transformation de ressources naturelles. Schématiquement, la socioéconomie du Nord-Est

de cette époque se présente comme suit : faible niveau de scolarisation, vieillissement accentué de la population, lente pénétration des technologies, niveau élevé d'activités saisonnières et à faible rémunération, etc. Autant de signes d'un manque de dynamisme et de la faible intégration du milieu rural. Si cette région gagne en abondance et en diversification des ressources et bénéficie d'une vigoureuse identité régionale par rapport au Sud-Est, il existe néanmoins entre les deux un écart en ce qui a trait au niveau de vie, aux activités économiques, à l'évolution démographique et aux équipements socioculturels, que les stratégies de développement poursuivies par l'État viennent accentuer en renforçant le potentiel des zones polarisées, mieux structurées (SAVOIE et BEAUDIN, 1988 ; BEAUDIN, 1994, 1999).

Le Sud-Est, au contraire, a réussi à surmonter les facteurs négatifs liés à la rationalisation, affichant une diversification des activités économiques et une croissance de la population active, étroitement associées à la montée fulgurante d'une classe d'affaires acadienne. Le Grand Moncton se présente comme catalyseur de la petite et moyenne entreprise, bénéficiant de la présence d'institutions et du capital acadiens et d'une main-d'œuvre bilingue et formée. Même dans Kent (où 23 % des emplois sont dans le secteur des ressources), s'est fait sentir un fort développement de l'entrepreneuriat, qui a entraîné l'émergence de localités plus viables ; l'industrie de la pêche est stable, le tourisme en montée (ICRDR, 1996). Dans le contexte de la mondialisation des échanges, de l'intensification de la concurrence, de la restructuration industrielle et de la réduction des dépenses publiques, le Sud-Est, intégré à un réseau d'infrastructures et de services liés à la nouvelle économie, s'en tire bien (De BENEDETTI et LAMARCHE, 1994). Schématiquement, la socioéconomie du Sud-Est se présente comme suit : croissance démographique soutenue, intégration urbaine accélérée, diversification économique poussée, consécration comme axe majeur des transports et des télécommunications. Autant d'indications que l'aire d'influence de cette région s'étend.

Dans le contexte général de la minorisation (réelle dans le cas du Sud-Est, dans la mesure où le territoire rural acadien se trouve intégré dans le Sud anglophone), la discontinuité régionale se conçoit le plus souvent sous l'angle de perceptions divergentes du devenir collectif acadien. Bref, l'ensemble des attributs qui définissent la région convergent vers deux représentations de la collectivité, notamment au chapitre des rapports avec l'Autre. On trouve donc deux types de nationalisme acadien, contradictoires et conflictuels. L'un, politicoéconomique, couché dans l'espace vécu, lieu concret du déploiement du vivre-ensemble ; l'autre, culturo-linguistique, qui s'affirme dans un espace virtuel, conçu comme lieu d'expression d'identités et de pratiques libérées de la contrainte collectiviste. La conception « nordiste », reflet de l'homogénéité de la population et du sous-développement, va dans le sens de la décentralisation induite par la forte territorialisation de l'identité et le développement de ses institutions propres, hors de l'emprise institutionnelle de Moncton. La conception « sudiste » de l'organisation institutionnelle, qui

s'appuie sur le dynamisme économique du Grand Moncton, va dans le sens de la centralisation qu'exige la régulation d'une société complexe : la concentration des effectifs et des ressources pour maximiser les effets des interventions du leadership acadien, qui visent la dualité linguistique et l'intégration socioéconomique. À la rigueur, cela oppose la création d'un nouveau cadre juridicopolitique à la seule réforme des structures politiques actuelles (DESJARDINS, 1983 ; voir aussi CIMINO, 1977)²⁸.

Culture

L'explication habituelle de la disjonction territoriale acadienne est économiste : la consolidation du secteur des ressources naturelles dans le contexte de la globalisation des marchés. D'après cette vision, le milieu rural, disloqué, introverti, est imperméable (ou presque) au flux de l'information et à l'insertion de nouvelles technologies. Le milieu urbain, au contraire, intégré, ouvert au monde, s'assimile aux réseaux et aux alliances stratégiques qui sous-tendent le nouvel ordre économique. Bref, sont contrastées la dépendance et l'émancipation. Mais c'est là vite conclure quant à l'incapacité des zones souches de l'Acadie de faire le pari de la modernité. C'est plutôt du côté des stratégies de reproduction familiale et communautaire qu'il faudrait diriger l'analyse pour mettre au jour les modes de persistance spatiales spécifiques²⁹. Comme toujours, ceux-ci dérivent de deux

28. La fondation, en 1963, de l'Université de Moncton, par la fusion des collèges classiques, raviva de vieilles tensions. Les dissensions entre les élites régionales – entre des stratégies d'accommodation et d'autonomie, entre la centralisation et la décentralisation –, se sont cristallisées autour d'une lutte à finir entre le Collège Saint-Joseph et le Collège Sacré-Coeur. Il n'est pas sans signification que c'est le second qui dut fermer ses portes, en 1973, victime de son refus de se plier aux consignes de la rationalisation. Maints observateurs voient en cet épisode, provoqué par l'affaiblissement de l'Église et l'intrusion croissante de l'État, la crise la plus aiguë qu'a connue le régionalisme acadien jusqu'à ce jour (CIMINO, 1977 ; DESJARDINS, 1983). Cette dichotomie s'est de nouveau manifestée lors de la lutte qui suivit la déconfiture de l'*Évangéline* en 1982, entre le *Matin*, de Moncton, organe de la nouvelle élite technicoractionnelle, qui préconise la protection des acquis institutionnels et le rapprochement avec l'État provincial, et l'*Acadie Nouvelle*, de Caraquet, voix de l'Acadie du Nord, qui revendique le recentrage de la nation et fait la promotion d'une stratégie autonomiste en matière de développement (JOHNSON, 1991). Ceci marqua profondément l'éclatement de l'Acadie et donna lieu à l'expression d'une multiplicité de discours portant sur les espaces régionaux.

29. MATHIEU (1994, p. 104-105) propose, pour déconstruire l'identité régionale, des recherches ethnologiques localisées. Il faut alors « étudier les réseaux de sociabilités [...] pour comprendre comment leur dynamique peut nourrir l'économie, faire progresser une autonomie identitaire et [...] valoriser une image collective ». Vient ensuite « l'examen des réalités quotidiennes afin de mesurer la part du vécu dans les clichés identitaires [...] ». Des

stratégies, l'une économique, l'autre culturelle. Nous avons déjà proposé que la spécificité de la pêche a aujourd'hui pour effet d'engendrer une structure de petit capital (à l'encontre de la tendance générale vers la concentration), c'est-à-dire un certain dynamisme dans la production indépendante. S'ajoute à cela la relation de symbiose qui s'établit entre capital et main-d'œuvre, où la reproduction sociale est conditionnée par la structure du travail. Il s'agit d'un régime socioéconomique d'où découlent des pratiques culturelles qui, entravant l'homogénéisation identitaire propre au grand capital, étayent la cohésion collective traditionnelle (CLARKE, 1998a ; voir aussi CHOUINARD, 1992 et KEARNEY, 1992).

La déchirure socioéconomique du milieu rural acadien s'exprime, au premier chef, par la déconfiture d'une vie organisée autour de la famille et de la production et caractérisée par des liens organiques à l'espace occupé. Comme à l'époque précédente, cette transformation est consécutive à l'imposition de l'économie industrielle et au déperissement des significations et des identités collectives traditionnelles. N'empêche que la société rurale acadienne est toujours caractérisée par la place de la famille et des formes traditionnelles de sociabilité. Il s'agit d'une adaptation à des situations microéconomiques, bref d'un système construit, enraciné dans des espaces vécus et dans des compréhensions locales (voir, pour ce phénomène, SANDWELL, 1994). La reconduction partielle de l'économie mixte se traduit par des formes spécifiques au chapitre du revenu, de l'organisation sociale, de la régulation communicationnelle et communautaire et des habitudes de vie. Elle est corollaire de l'imposition de politiques néolibérales, de l'économie anémique des ressources, de la faible régulation étatique (diminution des transferts et du contrôle des échanges) et de la culture populaire bien portante (persistance de patrons socioculturels anciens). Cela se manifeste par la pluralité occupationnelle et par la présence concomitante, encore répandue, du salariat et de la production. Et, sur le plan démographique, par une mouvance circulaire entre le milieu rural et les zones urbaines, reliée aux fluctuations de l'économie primaire, à la structure du peuplement (distance par rapport aux agglomérations urbaines) et au culturel (statut minoritaire, influence de la famille)³⁰.

enquêtes qui portent sur « l'organisation du travail, à partir des réseaux familiaux, à savoir sur la fonction de chacun des membres [...] et sur la constance de la transmission [...] [sur] les choix portés en regard de la vie quotidienne, particulièrement sur les biens matériels de consommation [...] sur la dynamique de circulation des biens, des services et des idées [...] en regard des pôles d'attraction et de leurs ramifications ».

30. Des nuances s'imposent, bien sûr. La seule réforme du régime de l'assurance-chômage est un cas d'espèce : de par ses effets sur l'emploi saisonnier, elle menace – si ce n'est déjà fait – de transformer en profondeur la cohérence identitaire et culturelle de l'Acadie. Inversement, par ses répercussions pernicieuses sur l'orientation pluraliste de l'économie mixte, elle laisse entrevoir la possibilité d'un renforcement de la ruralité. La persistance de la culture populaire, en l'absence d'une synthèse informée par une démarche anthropologique,

En milieu rural, c'est le sous-développement, conçu sous l'angle de l'oppression nationale, qui alimente la crise. Au centre de l'impasse qui se dessine se trouve le modèle fonctionnaliste imposé par l'État. D'abord, le ressentiment provoqué par la restructuration économique et du tissu du peuplement, effectuée dans le cadre des ententes ARDA (Loi sur l'Aménagement rural et le développement agricole) et FODER (Loi sur le Fonds de développement économique rural) durant les années 1960 et 1970. Ensuite, les attentes suscitées par l'implantation de dispositifs institutionnels visant la réduction des disparités, et notamment les organismes intermédiaires, courroie entre l'État et les pouvoirs locaux – Conseils régionaux d'aménagement puis Commissions régionales de développement économique (YOUNG, 1984-1985 ; ALLAIN et CÔTÉ, 1984). Le raffermissement du sentiment d'appartenance à l'espace régional est corollaire de la prise de conscience des inégalités entre les régions. C'est une manifestation de résistance de la part de petits producteurs et de communautés qui refusent de disparaître sous le coup de la rationalisation, une forme de populisme qui s'exprime sur deux plans : par des protestations de masse, marques de son attachement au milieu local, et par des démonstrations des élites locales, déterminées à conserver leur rôle d'acteurs privilégiés et de définisseurs de la situation. En témoignent avec éloquence l'échec des programmes de relocalisation de la population et des expropriations (Kouchibouguac étant le cas le plus notoire) de même que la marginalisation des élites à cause de la centralisation accrue (EVEN, 1970 ; VERNEX, 1978).

EVEN (1970), pour sa part, postule, encore dans le cas du milieu rural (Nord-Est), l'existence de blocages culturels au développement, lequel est perçu comme une menace à l'intégrité de la communauté. Cette perspective s'appuie sur des études portant sur la relation – que l'on postule comme dialogique – entre la culture et le social en milieu maritime. Dans ce cas, la culture, donnant au social des formes et des significations spécifiques, non seulement inspire-t-elle de la résistance aux effets du capitalisme industriel, mais joue le rôle de régulateur du processus d'intégration aux structures externes (SIDER, 1986). Des enquêtes portant sur des localités acadiennes du Cap-Breton – qui ressemblent en plusieurs points à celles de l'Acadie rurale du Nouveau-Brunswick – montrent que les habitants se sont ajustés aux forces macrosociales et économiques en se servant de modèles et de processus socioculturels traditionnels (DEROCHE, 1985, 1987). Certes, l'industrialisation a provoqué l'accroissement des disparités socioéconomiques mais les communautés sont demeurées intègres et solidaires. De même, l'étude de l'espace quotidien de l'outport permet de conclure que ce milieu – et par inférence des communautés semblables – est loin de s'approcher d'un hypothétique état homogène de culture de masse. L'objectivation bourgeoise qui s'y manifeste, notamment par la présence de

peut être appréciée dans de nombreuses monographies à caractère ethnographique ; voir CLARKE (1998a).

nouveaux artefacts (des biens de consommation), ne change en rien les systèmes de valeurs, incorporés dans des relations spatiales inaltérées (POCIUS, 1991).

Représentations

Parallèlement aux mutations socioéconomiques, s'effectuent des transformations dans les représentations et les expressions de l'espace. L'Acadie comme lieu de reproduction symbolique se défait sous la pression de son intégration à la société modernisante dans laquelle l'État, nouveau dispositif d'organisation sociale et de régulation, « décode » des appartenances et impose de nouveaux agents de signification, le tout à l'enseigne de l'organisation technicobureaucratique et pluraliste (THÉRIAULT, 1981, 1995b). Il existe un large consensus à l'idée que la création de l'État provincial moderne au Nouveau-Brunswick a court-circuité le local dans le but d'intervenir en profondeur au niveau de la plus grande entité spatiopolitique possible. Plus que toutes autres, ce sont les interventions réalisées sous le couvert du développement économique régional qui détruisent les singularités locales. L'efficacité de la représentation politique (par définition locale) a été réduite au profit de la technicobureaucratie alors que le développement régional (donc du territoire) est soumis à l'impératif de la maximisation du produit provincial. Dans la logique du processus de centralisation, amorcé par le Programme des Chances égales, le territoire est devenu l'échiquier sur lequel agit cette médiation (YOUNG, 1984-1985).

L'intégration de l'espace dans des modèles analytiques, sans égard à la réalité sociohistorique, est corollaire du développement planifié. C'est ainsi que s'est imposé le concept de région polarisée, excentrique, défavorisée ; celui aussi de région-plan. Le discours savant portant sur l'espace – construit d'abord comme une division spatiale opératoire pour la délimitation et la cueillette de données d'analyse – induit dans la perception populaire la référence même de la région. Enrôlées dans les travaux de l'ARDA, plusieurs disciplines – la géographie humaine, la science régionale, la sociologie du développement, etc. –, préoccupées des processus de l'organisation spatiale et de la suppression des disparités régionales, viennent engendrer des figures identitaires qui, de par leur densité propre, agissent sur le social³¹. Il en a résulté la modification des espaces administratifs,

31. En Acadie, la faiblesse du milieu intellectuel retarde l'apparition d'un important corpus d'études régionales. L'historiographie, l'anthropologie et l'ethnologie, écartelées entre le local et le nationaloethnique, ignorent la région ou la gommant par des généralités. La linguistique, la sociologie et l'économique se penchent sur les phénomènes de la différenciation et de la discontinuité régionales, mais découpent le territoire en un kaléidoscope de particularités impossibles à synthétiser. Les études dites « régionales », assujetties à l'impératif du développement dirigé, tiennent peu compte des réalités culturelles. Certes, il existe des

devenus zones d'intervention en rapport avec l'aménagement du territoire – des découpages gestionnaire et heuristique qui s'alimentent mutuellement. C'est ainsi que le territoire vient à se manifester sous la forme de discours sociaux sur les disparités socioéconomiques et ethniques vues sous l'angle de leur disposition spatiale. En d'autres termes, des mises en représentation des régions, c'est-à-dire une objectivation sociale marquée par l'apparition de régionymes, de nouvelles consciences collectives et des revendications à connotation régionale – en un mot, des régionalismes.

Toutefois, cette reconfiguration de l'espace néo-brunswickois n'a pas eu l'effet de créer des expressions régionales en tout point inédites ; plutôt, elle a structuré des réalités existantes. Les « régions » acadiennes ont toujours existé comme des ensembles relâchés de traits nombreux, dérivant d'espaces humanisés, ceux du village et de la paroisse, certes, mais aussi des sous-régions (Restigouche, Chaleur, péninsule Acadienne, Miramichi, Kent, Westmorland, Moncton et environs). Les zones de déplacements ordinaires (en dépit de phénomènes nouveaux, telle la navette), de signification et de grandeur réelles, sont de taille nettement réduite par rapport aux grandes « régions », culturelles ou autres³². D'autant plus que, jusqu'à récemment, toutes les divisions administratives de l'État et de l'Église (comtés, diocèses, paroisses religieuses et civiles, villes et villages, régions non incorporées, régions sanitaires, districts judiciaires, districts scolaires, districts de services locaux, commissions hospitalières, commissions économiques, etc.)³³, qui pullulaient au gré

essais de définition de l'espace, de même que l'amorce d'une tradition critique qui s'intéresse aux constructions identitaires et aux rapports de pouvoir qui sous-tendent les régionalismes, mais des travaux empiriques manquent cruellement. Enfin, la concentration des effectifs de recherche à Moncton a comme résultat, du moins jusqu'à récemment, que les régions sont largement délaissées comme objet d'étude : on met l'accent sur l'Acadie-nation comme réaction à la situation particulière du Sud-Est.

32. Sur le terrain, la « région », nébuleuse, est lestée au profit de divisions agissantes, comme le font voir, à titre d'exemple, les organismes à vocation économique, ces derniers s'attachant à des espaces allant depuis la localité au Nouveau-Brunswick francophone. Les instruments d'aménagement et d'expansion économique régionaux, transformés à la faveur du mode de développement endogène en unités quasi autonomes, sont voués à la promotion de zones instrumentales, des aires économiques naturelles (par exemple Action Nord, Commission de développement économique de la Péninsule acadienne, Initiative Restigouche, Conférence économique Népisiguit, etc.). Les acteurs économiques du secteur privé suivent la même logique, regroupant tantôt des municipalités, tantôt des sous-régions, tantôt des secteurs socioprofessionnels ou économiques (par exemple Chambre de commerce régionale de l'est du Nouveau-Brunswick, Association touristique du Grand Shédiac, Corporation d'amélioration des affaires de Bouctouche, Conseil économique du Nouveau-Brunswick, etc.).

33. Sur « l'acadianisation des structures ecclésiastiques », voir THÉRIAULT (1993) ; et pour l'évolution des paroisses civiles, ARSENEAULT (1985, 1987).

de l'évolution de la régulation, appuyaient l'extraversion territoriale, donne fondamentale du Nouveau-Brunswick.

Identités

Depuis toujours, l'espace de la paroisse et de la région (ici assimilée à un agrégat de paroisses) est le référentiel spatial obligatoire en Acadie. Pour Vernex (1979), la paroisse, c'est le « lieu d'identification essentielle [...] Espace familial, reconnu, inventorié par ses déplacements, ses pratiques, ses sens, son affectivité, espace social fortement vécu [...] » (VERNEX, 1979, p. 130-131). Ce rapport à l'espace est un produit culturel, qui traduit « un système de relations sociales ethnocentré, structuré sur le clan, fondé sur l'entraide et sur [...] l'idée communautaire ». C'est une situation qui, encore aujourd'hui, relève des données fondamentales que sont la faible densité de la population, sa dispersion en unités de peuplement, l'isolement, des obstacles à la circulation, etc. Ces rapports au terroir, cet enracinement qui se fait culture, créent un *patchwork* d'intérêts, de comportements et de besoins. Cela rejoint la notion de la tradition qui « territorialise » le monde « en une mosaïque de petites communautés, nourries chacune de leur culture et qui peuvent entretenir des rapports avec l'extérieur, mais sans qu'en soit vraiment altéré leur lieu normal d'expression » (COURVILLE, 1993, p. 215). Certes, dans le cas de la péninsule Acadienne, par exemple, l'identification « régionale » tient à l'homogénéité du territoire et de la population, à sa ruralité et à son orientation économique distincte (LAPOINTE et THÉRIAULT, 1980).

Et, comme toujours, l'isolement – culturel autant que physique – joue un rôle capital, notamment par son effet sur le plan démolinguistique. Ainsi, peut-on remarquer – sous l'angle de l'instabilité dans l'espace, de l'endogamie ethnoculturelle et des pratiques culturolinguistiques – des différences entre les zones excentriques et l'aire économique urbaine, celle de Moncton en particulier. Or, ce sont des facteurs qui opèrent sur le plan local qui constituent le moteur de la persistance ethnique : le « capital » démographique, économique, social et culturel (qui se traduit par des niveaux variés de contacts interculturels) et des variables psycholangagières qui s'y rattachent (notamment la disposition cognitivoaffective de l'individu envers sa langue et sa culture) (LANDRY et ALLARD, 1994b). Ainsi, on constate, mesurée par des districts de recensement (comtés et municipalités), une corrélation étroite entre la densité française et le taux d'assimilation (VERNEX, 1978, I, p. 621-627). Tous les paramètres de la vitalité ethno linguistique signalent une correspondance entre le vécu langagier – ici mesuré par le degré de contacts interculturels – et le capital démographique du vécu local. Certes, il a été établi que « [p]lus la vitalité démographique des francophones est élevée, plus le réseau social

vécu est exclusivement francophone »³⁴ (LANDRY et ALLARD, 1994a, p. 220). Sans contredit, ce sont là des éléments primordiaux de toute différenciation entre le Nord-Est et le Sud-Est, comme entre les milieux urbain et rural. Reste, pour conclure, à mener une série d'études comparatives des réalités quotidiennes des sociabilités et des dynamiques de circulation culturelle, vues d'après la géographie. Reste aussi à saisir l'effet de l'urbanité, essentiel pour comprendre l'évolution de l'Acadie, et non seulement dans le cas de Moncton, mais de Bathurst, Campbellton, Miramichi, Dalhousie et d'autres municipalités de taille moyenne, enclaves biculturelles.

Le français, par conséquent, joue des rôles différenciés selon l'audience, sa signification découlant de particularités locales et microsociales. Certes, pour tous les Acadiens, le français constitue un élément essentiel de l'identité collective. Mais tandis qu'en milieu rural, généralement homogène du point de vue ethnoculturel, il joue un rôle instrumental, en milieu urbain, biculturel, il a une fonction d'abord symbolique. Vecteur de l'identité du groupe, la langue revêt alors des allures d'une conscience métalinguistique. L'ethnicité répond aux mêmes impératifs : à la campagne, des préoccupations locales – la conservation d'un mode de vie, par exemple – dominent les représentations que se font les gens d'eux-mêmes. Mais en ville, l'ethnicité (et, avec elle, la notion d'identité nationalitaire) s'impose comme vecteur d'interaction par rapport à l'Autre et dans l'expression de la différenciation (voir, pour des exemples, SEALY, 1977 et DAVIS, 1985 ; voir aussi FARIS, 1972). C'est ce phénomène qui explique l'importance de l'ethnie comme catégorie d'identification chez la population francophone en milieu urbain et, inversement, en milieu rural, la réticence des gens à intérioriser des représentations accréditées par les élites. Traditionnellement, les revendications culturelles et linguistiques des Acadiens

34. Ces constations sont étayées par des recherches portant sur le vécu langagier d'un important échantillon de francophones du Nouveau-Brunswick, apprécié à partir de l'évaluation du réseau social (famille, communauté), de l'appareil étatique (services publics), de l'économie (emploi, échanges) et du culturel (produits culturels). Ce profil sociolinguistique met donc en comparaison les régions acadiennes. Or, les moyennes régionales sur le score global du vécu langagier sont éclairantes. Dans tous les domaines, la différence au regard de la vitalité ethnolinguistique est significative, se rapprochant seulement en ce qui a trait au réseau social. Ces résultats sont importants en ce qu'ils permettent d'établir un parallèle entre le vécu langagier et le capital démographique, économique, social et culturel des milieux locaux francophones. Ainsi, les données du vécu langagier sont inscrites sous trois rubriques (« faible », « modérée », « forte ») représentant la vitalité démographique des municipalités francophones du Nouveau-Brunswick. Or, dans tous les cas, les scores des répondants en milieu de vitalité démographique faible se distinguent de ceux en milieu de vitalité forte et modérée, à l'exception du culturel où il y a rapprochement (LANDRY et ALLARD, 1994).

du Sud-Est ne reçoivent qu'un appui mitigé dans le Nord-Est, situation contraire alors qu'il est question des préoccupations socioéconomiques du milieu rural.

L'important c'est qu'il existe en Acadie une coïncidence d'identité et de territoire, liée à la nature consubstantielle du régionalisme et du nationalisme, corrélativement à la vitalité des représentations et de la régulation populaires et à l'expression d'identités dérivées d'espaces vécus. L'avènement de la modernité ne s'est pas fait au prix du reniement intégral du passé et des référents traditionnels. C'est le contraire du nationalisme québécois qui, « fruit de la rupture au sein de la conscience historique » et incompatible avec des éléments de l'identité canadienne-française, dont le catholicisme et les traditions, refoule les identités indigènes autonomes (JACQUES, 1995 et, pour la comparaison Acadie / Gaspésie, CLARKE, 1998b, 1999). Au Québec, « telle qu'on la conçoit aujourd'hui [...], la région émane bien plus des discours sociaux à l'œuvre [...] que de la réalité spatiale. Elle [...] se profile [...] comme un espace d'intervention des élites [...]. L'unité régionale agit alors comme appel à la mobilisation [...] et comme principe identitaire définissant une appartenance intermédiaire entre le milieu intime de vie et la société globale incarnée par l'État. [...] Le régionalisme doit être étudié pour ce qu'il est, un courant idéologique » (SÉGUIN, 1994, p. 74).

L'identité fondée sur l'acadianité s'est fragmentée pour faire place à des référents collectifs modernisants. De ce vide sont ressorties des représentations nouvelles de l'Acadie comme espace et comme collectivité³⁵. Vint aussi le réaménagement de la sphère publique – administrée jusque-là sur la base de limites demeurées fonctionnelles dans certains cas depuis le XVIII^e siècle –, *a priori* de l'empire de la rationalité. C'est une réalité qui, par réaction aux excès du système de rationalisation, a engendré moult propositions de décentralisation sur la base de divisions « régionales », notamment sous l'égide de la Société des Acadiens et

35. Les représentations que se font les jeunes Acadiens, comme le montrent des enquêtes effectuées dans les années 1970, illustrent « la grande diversité des référents territoriaux au concept d'Acadie ». Selon WILLIAMS (1977), ces référents vont depuis la prédominance de la représentation référentielle (des images fondées sur la distribution réelle des francophones au Nouveau-Brunswick et la reconnaissance du caractère nodal de Moncton) chez les répondants du Sud-Est (Dieppe) au refus catégorique de définir ce territoire (« Acadie ») dans le Nord-Est (Tracadie). Dans cette dernière région, le seul vocable « Acadie » provoqua de nombreux griefs. VERNEX (1979, p. 137-140), au contraire (encore sur la base d'enquêtes sur les « cartes mentales » de jeunes), soutient que c'est dans le Sud-Est que le sentiment de territorialité hésite entre la représentation exacte des régions francophones du Nouveau-Brunswick et celle de la diaspora, alors que dans le Nord-Est la délimitation se calque davantage sur les frontières réelles. Nos propres recherches, portant sur la conscience historique de jeunes adultes, jettent un éclairage sur ce point ; voir CLARKE (1998b) et *idem*, « Conscience historique et identités collectives chez la jeunesse francophone du Nouveau-Brunswick », à paraître.

Acadiennes du Nouveau-Brunswick, sans parler du mouvement contestataire qui aboutit au projet autonomiste du Parti acadien. En sont issus des énoncés narratifs qui agissent sur la construction de figures identitaires régionales, incorporées dans les discours et dans le quotidien des gens ordinaires, notamment en rapport avec les modes de consommation et les dynamiques de circulation vis-à-vis des pôles d'attraction. L'important ici ce sont des archétypes qui distinguent les régions, lesquels, dépassant largement les préoccupations des élites, rejoignent les attitudes et les comportements collectifs qui consistent notamment en des niveaux divergents d'interaction avec la société dominante. Cela se traduit par de la différenciation non seulement au chapitre du sentiment d'appartenance mais de la persistance ethnique. Les régionalismes sont alors l'expression des réalités culturelles régionales³⁶, une cohérence de traits culturels et de représentations du Soi collectif, opérant dans des unités territoriales bien circonscrites³⁷.

36. L'état de la recherche en folklore ne permet pas de conclure en matière d'aires de diffusion de phénomènes culturels ou de structuration d'espaces culturels. Cela tient non seulement en un ralentissement de la recherche dans ce domaine (LABELLE, 1997), mais en l'impossibilité de faire des études comparatives sûres. Les travaux existants, généralement synchroniques et pointus, évitent de creuser les origines des pratiques culturelles et la nature des dynamiques culturelles interrégionales. Les rares synthèses sont idiosyncratiques à l'extrême, et les inventaires ethnographiques restreints dans l'espace. Néanmoins, on peut remarquer des différences régionales à l'échelle des Maritimes en ce qui a trait à l'observance de certaines pratiques reliées au cycle de l'année, notamment (charivari, chandeleur, mi-carême, jours gras, etc.) (CHIASSON, CORMIER, DESCHÊNES et LABELLE, 1993), ce qui nous autorise à supposer l'existence d'une différenciation semblable au Nouveau-Brunswick même si la délimitation exacte des aires culturelles reste à faire.

37. De nombreuses études donnent des indications sur la différenciation linguistique, qui se calque principalement sur la division Nord / Sud (voir entre autres FLIKEID, 1984 et PÉRONNET, 1989). Des recherches, notamment en matière de morphosyntaxe, démontrent l'existence de nombreuses variantes du français acadien traditionnel. De même, l'étude lexicographique comparative permet de conclure quant à l'existence objective d'un comportement linguistique limité aux zones de contact linguistique intense et qui « sert à symboliser la double appartenance linguistique et culturelle des locuteurs d'une langue minoritaire hautement bilingues » (BOUDREAU, 1997, p. 142) – des locuteurs du Sud-Est en l'occurrence (BOUDREAU, 1997). Aux études morphologiques qui soulignent l'importance de la diglossie dans cette dernière région, s'ajoutent des enquêtes sur les attitudes linguistiques et les habitudes langagières. Ainsi, on remarque, sur la base de l'évaluation de pratiques linguistiques de locuteurs du vernaculaire acadien dans le Nord-Est et dans le Sud-Est, que les deux groupes s'évaluent de façon diamétralement opposée au regard d'une compétence langagière légitime (BOUDREAU, 1991 ; BOUDREAU et DUBOIS, 1992). Des analyses dialectométriques de parlers régionaux acadiens viennent confirmer l'existence d'aires linguistiques, dont celles du Nord-Est et du Sud-Est (cette dernière s'étendant jusqu'à Néguaac et comprenant l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse) (PÉRONNET, BABITCH et CICHOCKI, 1998).

5. *Errance et surmodernité (1987 -)*

La surmodernité (qui est en fait le paroxysme de la modernité) voit la consécration des nouvelles identités typées qui, issues de l'évolution de l'espace et des populations, avaient fait leur apparition à l'époque précédente. Et au moment où s'effacent les originalités et que sonne l'heure des comptes de la Révolution acadienne, des signes identitaires étrangers à la trame ancienne, des nouveaux systèmes identitaires pèsent de tout leur poids. De nouveaux définisseurs de l'identité – intellectuels, hommes politiques, acteurs sociaux et producteurs culturels –, dans de nouveaux lieux identitaires, tâchent de donner de la substance à l'identité acadienne (RICHARD, 1994). C'est une nouvelle déchirure qui s'exprime dans la foulée de la critique populaire du pouvoir central et des modalités du développement régional, certes, mais plus généralement par la tension entre les milieux urbain et rural. C'est un clivage articulé principalement sur le rapport entre centre et périphérie qu'induit la présence de Moncton, métropole sise en marge de l'espace acadien et de l'essentiel de la population francophone, mais pas seulement. En dernière analyse, c'est l'expression – plus encore que de vécus divergents – de la présence de deux cultures, chacune répondant à une réalité territoriale particulière.

Comme pour l'époque précédente, on ne peut trop souligner, au chapitre de l'éclosion des nouvelles appartenances régionales, l'importance de la centralisation de l'État provincial. Les revendications des instances régionales et locales, qu'il s'agisse d'organismes créés par l'État, de municipalités, de groupes d'action sociale ou autres, sont largement le fait des espoirs nourris par les interventions provinciales visant la diminution des inégalités. De même, le plus récent courant du développement régional, qui valorise l'initiative locale, rejoint la volonté de ces instances d'accroître leur influence sur le développement économique. Aussi, le régionalisme sert à exprimer la grogne populaire, qui découle largement de l'aggravation des disparités économiques, dans un contexte de tensions entre régions et entre celles-ci et le pouvoir. En même temps, les réformes structurelles engagées depuis 1992 se sont poursuivies, faisant succéder aux stratégies de rationalisation de la gestion étatique l'objectif de contenir la demande sociale. Prenant la forme de la fusion des appareils locaux d'administration publique, particulièrement dans les domaines de l'éducation et de la santé, ces mesures découlent « moins d'un souci de coordonner les actions des collectivités locales que d'une tentative de l'administration centrale d'accroître son emprise sur les acteurs qui fondent le système [...] » (BOUCHARD et VÉZINA, 1995, p. 128-129). Toutefois, si ces manœuvres ont pour effet de réduire l'autonomie des régions et des localités, il est loin d'être acquis qu'elles peuvent pleinement réussir. C'est là faire fi de phénomènes de fond dans l'ordre non seulement politique et culturel mais géographique.

L'hétérogénéité du territoire acadien relève en premier lieu de la diversité du milieu physique et des établissements humains³⁸. L'importante diversité physique du Nouveau-Brunswick, ne serait-ce que dans l'éparpillement des ressources naturelles, aboutit à une forte dispersion de l'activité économique, fragmentation qu'on retrouve à l'intérieur des différents secteurs économiques. Celui de la pêche, par exemple, très variée et localisée au regard des ressources marines et des conditions de récolte et de transformation. Suit en importance l'isolement de certaines zones par rapport à l'économie provinciale : celles-ci sont rattachées à des pôles extérieurs aussi bien pour l'exportation que pour l'achat de biens et de services. Puis, la structure urbaine, qui reflète le morcellement d'une économie désarticulée : non seulement il n'existe pas de centre dominant, mais même les centres intermédiaires n'ont qu'un faible débordement. Enfin, la faiblesse de l'État (en comparaison du Québec, par exemple), jointe au fractionnement physique, économique, ethnolinguistique et religieux, assure que les politiques intégrationnistes ne connaissent que des résultats mitigés. La fonctionnalité provinciale étant toujours compromise, la cohésion est difficile, l'introversion impossible (VERNEX, 1978 ; McLAUGHLIN, 1985).

Dynamique interne

On ne doit pas oublier les conséquences identitaires de la dynamique interne à la société acadienne, dans le contexte non seulement de la dissolution du référent ethnique mais de la concurrence qu'apportent les identités consacrées et montantes, qu'elles soient néo-brunswickoise ou même (post)moderne. Au dire de JOHNSON (1991, p. 261-280), les régionalismes contemporains en Acadie, en dépit de leurs configurations spécifiques et réelles, seraient largement le fait d'une réaction à l'hégémonie des élites francophones du Grand Moncton. Le régionalisme serait alors un « attribut conféré aux gens des régions [...] qui ne soumettent pas à

38. La démographie est ici un indicateur essentiel. La répartition régionale de la population francophone du Nouveau-Brunswick connaît depuis un siècle une stabilité remarquable, l'écart moyen décennal (1901-1991) entre le Nord-Est et le Sud-Est (population totale) n'étant que de 8,7 %, même si le revirement récent en faveur du Sud-Est est à la remorque de tendances lourdes. Alors que la population totale des régions acadiennes s'établit à 316 565 (1991), le nombre de francophones se chiffre à 226 155 : Nord-Est 106 340, Sud-Est 76 535 (Nord-Ouest 43 280). L'homogénéité ethnolinguistique de chacune de ces régions est un élément de fond, s'élevant à 78,4 % dans le Nord-Est mais à seulement 57,1 % dans le Sud-Est (Nord-Ouest 92,2 %). Le taux d'assimilation montre une variation régionale importante, se chiffrant à 2,1 % dans le Nord-Est contre 6,9 % dans le Sud-Est (-1,2 % dans le Nord-Ouest). Fait insigne, c'est dans le Sud-Est, en milieu urbain et périurbain, que la croissance démographique francophone est la plus forte (données compilées à partir de ROY, 1993 et LECLERC, CYR et DUVAL, 1996).

l'autorité centraliste de l'appareil ethnique », une identité qui, « constituée en stigmat », est revendiquée par la périphérie. Bref, il est question d'une lutte pour l'« appropriation de la parole identitaire officielle », contre la « traditionalité » acadienne, monolithique. Dans ce cas, le régionalisme du Nord-Est, qui se caractérise par un fort investissement de l'acadianité (plutôt que comme identité qui s'érige en opposition à l'ethnique), serait une tentative de « recentrer la nation ». Quant au Sud-Est, c'est la « centralité » même de Moncton, à la fois réalité et attribut conféré par le Nord (Nord-Est et Nord-Ouest confondus), qui empêche le développement d'une identité typée et unifiée. Toutefois, si l'Acadie monctonienne est heureuse de son statut de métropole de l'Acadie, il n'est pas pour autant acquis que la population rurale du Sud-Est y trouve son compte³⁹.

Autant le régionalisme constitue une manifestation de faits écologiques, économiques et culturels, autant il existe aujourd'hui sous la forme de stratégies divergentes d'adaptation collective à la (post)modernité – entre le repli tactique et l'avancée. Le régionalisme peut être vu comme une forme de compensation pour l'absence d'État acadien, tout comme le rejet de la minorisation. Certes, les observateurs ont mis l'accent sur les deux tangentes du nationalisme acadien, l'une territoriale, l'autre axée sur le bilinguisme institutionnel et l'intégration verticale des individus – une opposition qui met les régions aux prises et creuse les incompréhensions mutuelles⁴⁰. Si l'(hyper)ethnicité du Nord-Est dérive de la création, par

39. L'écart entre le milieu urbain (et périurbain) et le milieu rural se traduit par les réalités divergentes au sein de l'habitat acadien du Sud-Est. La mesure de la vitalité de municipalités acadiennes de Kent-Westmorland (notamment à partir d'une comparaison des revenus de transfert et d'emploi) permet de distinguer trois espaces en regard de la capacité du rehaussement de l'activité productive. Il se dessine en effet des plages de vitalité économique en trois cercles concentriques à partir du Grand Moncton, du plus fort au plus faible, du sud au nord (1. Saint-Joseph, Memramcook, Shédiac ; 2. Saint-Antoine, Grande-Digue, Robichaud ; 3. Cap-Pelé, Sainte-Marie, Bouctouche, Saint-Louis, Rogersville). Ces plages se déploient en fonction de l'intégration des municipalités au Grand Moncton, c'est-à-dire de l'accès au marché de travail urbain par la navette et, inversement, de l'orientation maritime traditionnelle d'une part importante de la population (LAMARACHE, ARSENEAULT et GAGNON, 1996). Pour toutes les municipalités en perte de vitesse, c'est le même blocage : le renouvellement des technologies, seule façon de s'adapter à la concurrence, entraîne une réduction de la main-d'œuvre et l'affaiblissement de la structure des transferts (ICRDR, 1995). Noter le comportement des travailleurs « migrants » de Kent dans le Grand Moncton, qui, en dépit du déplacement, demeurent fortement attachés à leur milieu rural d'origine et y passent autant de temps que possible (McLAUGHLIN et McKEE-ALLAIN, 1973).

40. Un portrait des dissonances régionales, dans le contexte des transformations majeures apportées à l'appareil administratif provincial et à l'économie de la périphérie, est tracé par un récent sondage réalisé auprès d'un important échantillon de Néo-Brunswickois francophones. Il porte sur l'évaluation de la situation démographique, de l'administration publique et de l'orientation du développement économique. L'appréciation de l'état des

des élites, de codes et de symboles pour faire compétition à l'Ailleurs, il n'en demeure pas moins qu'elle puisse toujours être l'expression d'une résistance populaire à l'empiétement de l'État et à la culture de masse. Il faut, dans ce cas, concevoir l'ethnicité en tant que réaction à la structuration d'ensembles socioéconomiques plus vastes et aux conséquences de la destruction des équilibres locaux traditionnels. Au Sud-Est, l'identité acadienne, toujours sur un fond de solidarité communautaire, est le fait d'un processus dialogique non seulement avec la majorité mais avec la diaspora, voire avec la Francophonie tout entière. En témoignent avec fracas le Congrès mondial acadien (1994) et le VIII^e Sommet de la Francophonie, dit « Le Sommet de Moncton en Acadie » (1999). Certes, si le Nord-Est est devenu le foyer d'un certain autonomisme, le Sud-Est est demeuré le lieu d'impulsion d'une Acadie ouverte au monde⁴¹.

relations entre francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick est un exemple frappant des divergences de perception entre le Nord-Est et le Sud-Est. Plus probante encore est la différence d'opinion concernant l'effort que devrait consentir l'État dans la promotion du français et le nombre de fonctionnaires francophones. L'évaluation du niveau de développement économique régional et de l'adaptation des politiques gouvernementales en ce sens est un autre facteur de dissension, comme l'est le transfert de responsabilités en matière de réglementation depuis l'État provincial aux organismes publics décentralisés (commissions scolaires, corporations hospitalières, commissions économiques, etc.) (LECLERC, CYR et DUVAL, 1996, chap. 14, 15). Ces résultats portent une lumière crue sur l'aliénation qui sévit dans le Nord-Est. À titre d'exemple, 57,4 % des répondants dans cette région jugent que les relations interethniques ne se font pas d'égal à égal, et 60,6 % que les interventions étatiques en matière de développement économique ne sont pas appropriées ; dans le Sud-Est, ce n'est qu'à 44,4 % et à 33,9 %, respectivement, que les répondants souscrivent à ces affirmations.

41. Ici, comme ailleurs dans ce texte, nous avons souligné les divergences entre les régions pour mieux marquer notre thèse. Il existe toutefois maintes preuves d'une solidarité acadienne, à caractère tour à tour ethnique, religieux et civil. L'élite fait cause commune depuis au moins les années 1890, fruit de la prise de conscience collective qui avait marqué la Renaissance acadienne, cohésion depuis lors raffermie et notamment à partir des années 1970, induite par la provincialisation de la condition acadienne, qui pousse les nouveaux cadres à maximaliser les revendications au chapitre de l'épanouissement national. De même, pour l'ensemble de la population, et ce pour toutes les périodes, on trouve le fil d'une conduite collective qui sied parfaitement à une collectivité nationale minoritaire. À preuve, l'étude des dimensions spatiales de la politique, aussi bien pour ce qui est du comportement électoral qu'au chapitre des débats politiques et des prises de position des citoyens. Celle-ci fait voir une polarisation ethnique qui laisse entrevoir une votation stratégique, opportuniste, qui rehausse le poids électoral acadien, ainsi qu'un niveau élevé d'homogénéité d'opinion (donc d'une capacité de minimiser des différences régionales), du moins en ce qui a trait aux grandes préoccupations. En témoigne l'opposition généralisée à la Confédération (le support du Nord-Ouest représente probablement ses rapports étroits avec le Canada), de même qu'à la *Common Schools Act* (1871), aux campagnes prohibitionnistes, à la conscription, et même à l'endroit des velléités sécessionnistes québécoises, entre autres.

À l'évidence, la partition de l'espace, voire de la culture, n'est pas étanche ; il ne manque pas d'exemples de l'enchevêtrement des régions – des rapprochements coulant d'une même source, des origines communes. Le Nord-Est et le Sud-Est, non seulement partagent-ils un même écotope, celui du sud du golfe du Saint-Laurent, mais ils ont en commun un imaginaire maritime, qui donne forme à la culture et à l'identitaire. Et le Nord tout entier entretient une même animosité à l'endroit du Sud-Est : d'abord pour sa vigueur économique, signe de disparités réelles et imaginées ; ensuite pour les représentations culturelles qui en émanent – le misérabilisme de l'Acadie déportée, le folklorisme, le « bon-ententisme » –, manifestations cultivées d'une hégémonie usurpée. De même, il y a partout des similitudes dans les rapports entre les centres régionaux et sous-régionaux et leurs arrière-pays respectifs. Aussi, l'aliénation à l'égard des structures politiques néo-brunswickoises et de la domination des institutions acadiennes du Grand Moncton n'est pas unique au Nord : dans le Sud-Est, dans le milieu rural comme chez une certaine intelligentsia, elle se fait sentir sinon avec la même amertume du moins avec autant d'insistance⁴².

Les espaces en Acadie sont flous, mouvants dans des dynamiques matérielles et symboliques ; aussi peut-on concevoir la division du territoire sous des angles qui se multiplient à souhait. On compte sans peine : les grandes « régions », qui recourent les régions « culturelles » en regroupant l'essentiel de leurs caractéristiques ; nombre de sous-régions, espaces intermédiaires qui se forment spontanément et qui sont assumés par leurs populations ; et les nombreuses localités (petites villes, villages, paroisses, etc.), espaces vécus. Et cela sans parler d'aires physiques, linguistiques, économiques, etc. S'ajoutent aux niveaux de structuration économique et culturelle du territoire, des appartenances superposées et doubles : vis-à-vis du Québec et du golfe du Saint-Laurent et vis-à-vis du sud anglophone et des Maritimes pour ne nommer que celles-là⁴³. Et encore, la configuration de l'espace

42. Les disparités socioéconomiques qui marquent le territoire acadien, exacerbées par la centralisation ininterrompue du pouvoir, par un sentiment d'exclusion et, comme toujours, par la fragilisation démolinguistique, continuent d'activer la polémique. La cause se résume à la promotion du développement économique régional, à la décentralisation de l'appareil administratif et à la reconnaissance de la territorialité acadienne. (L'élection du Parti progressiste-conservateur le 7 juin 1999 a amorcé un revirement dans tous ces dossiers.) Ceci se traduit par des propositions en faveur de nouvelles structures politiques, de l'aménagement linguistique, de l'investissement du milieu urbain et parfois même par des rappels à l'inviolabilité de la dignité humaine. Voir : BÉRUBÉ (1979b), FOUCHER (1984), PHILIPONNEAU (1991), BOUCHARD, RICHARD, BÉRUBÉ et RAVAILT (1994) et ARSENAULT, DOUCET et RAINVILLE (1997).

43. Une analyse multivariée de l'« Appalachie acadienne » (données de 1971, 1976), portant sur 46 divisions de recensement (36 dans les Maritimes et 10 dans l'Est-du-Québec) sur la base du regroupement factoriel de 45 variables sociales, démographiques, linguistiques, économiques, politiques, etc., révèle un regroupement majeur qui réunit 18 comtés incluant

change selon la perspective : du point de vue politicoéconomique, le Nord-Est est périphérique, le Grand Moncton central, le Sud-Est rural frontalier ; inversement, vu sous l'angle de la persistance ethnique, le Nord-Est est central, Moncton périphérique, etc. N'empêche que, sommairement, toutes ces divisions épousent la disjonction fondamentale du territoire acadien, pour ne pas dire de la culture : celle qui scinde le Nord et le Sud, le rural et l'urbain, sur la base de disparités socioéconomiques dérivées d'orientations économiques distinctes ; celle aussi qui sépare le vécu de l'imaginaire, la francité de l'américanité, celle-là même qui interpelle tous les francophones d'Amérique⁴⁴.

Le cadre institutionnel libéral de la (post)modernité, qui fragmente l'identité culturelle, évacue les modes de représentation de l'identité acadienne traditionnelle, vide que seul le discours juridique semble en mesure de combler en accordant une certaine cohésion à la pluralité des discours identitaires (ALLAIN, McKEE-ALLAIN et THÉRIAULT, 1993 ; RICHARD, 1994). La décennie qui s'achève aura été marquée par le retrait de l'État-providence et la promotion de la flexibilité, opérés par une centrali-

ceux du Québec, 6 du Nouveau-Brunswick et 2 du Cap-Breton (tous à forte proportion de population acadienne). Or, les variables socioéconomiques ne sont pas moins importantes que celles d'ordre ethnolinguistique, tous ces comtés (qui par ailleurs font le pourtour du golfe du Saint-Laurent) étant regroupés non seulement par des facteurs humains mais par leur dépendance à l'égard de l'industrie primaire. Il existe, selon cette analyse, une « Nouvelle Acadie » composée des comtés acadiens du Nouveau-Brunswick, comtés qui se distinguent par une forte homogénéité et s'apparentent davantage aux comtés du Québec qu'à ceux du reste des Maritimes. Fait insigne, Westmorland se classe comme anomalie – comté rural anglophone – malgré la proportion importante de francophones et sa composante urbaine (BÉRUBÉ, 1979b).

44. Pour CHIASSON (1994), la différence se conçoit sous l'angle de diverses notions géoesthétiques qui agissent dans les espaces identitaires acadiens qui, eux, s'articulent sur les rapports différenciés à l'américanité. Ainsi, le Nord (Nord-Est et Nord-Ouest confondus) s'aligne sur la francité, c'est-à-dire sur les traditions manifestes dans la suprématie de la culture d'élite et dans le rejet des poussées populaires, alors que le Sud-Est, « situé en proximité du territoire occupé, doit transiger [...] avec [...] l'Amérique qui prévaut au grand jour [...] » (CHIASSON, 1994, p. 108) (soulignés d'origine). Ainsi, Moncton est devenu le « centre de la modernité acadienne [...] où [...] se sont concentrées les forces vives de ceux qui cherchent à établir un nouveau discours de l'acadianité [...] un lieu de référence puisqu'il en émerge une conscience neuve [...] » (CHIASSON, 1994, p. 108). Il voit l'existence de trois foyers de culture francophone en Acadie : le Nord-Ouest, le Nord-Est et le Sud-Est, ce dernier comprenant les Acadiens des autres provinces des Maritimes et de la Louisiane. Il existerait ainsi deux références nationales acadiennes : celle du Nord, reliée à la « francophonie américaine », et celle du Sud, reliée à l'« américanité française », qui lorgne vers la diaspora qui « se pose comme l'extension logique de sa conscience francophone infiltrée par la conscience américaine ». TRÉPANIÉ (1996) appuie ces propositions. Les multiples échelles d'appartenance des Québécois francophones, sans parler de l'ambiguïté de leur identité territoriale, dont on peut saisir les diverses facettes dans GILBERT (1998), ne sont pas sans rappeler ce que l'on vient de constater chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick.

sation massive du pouvoir et par le lestage du principe même de la « régionalisation », c'est-à-dire le rejet de la légitimité de l'espace politique acadien. Ne restant aux nostalgiques que des espaces imaginés, des Acadie prospectives ne manquent pas, non plus des propositions pour faire enfin coïncider territoire et identité⁴⁵. Mais, en arrière-fond, l'espace, celui de la région (quelle qu'elle soit) comme de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, agit encore et inéluctablement sur la reproduction sous toutes ses formes⁴⁶. Il peut bien y avoir de nombreux modes de persistance, chacun dérivé d'un espace particulier, chacun répondant à des besoins caractéristiques et à des populations spécifiques ; n'empêche que, collectivement, l'Acadie évolue dans une même matrice culturelle. C'est la dialectique entre les régions, entre la tradition et la modernité, qui, rythmant l'évolution identitaire de l'Acadie, déterminera sa survie en tant que collectivité.

*

* *

45. Voir THÉRIAULT (1994) pour les effets des projets collectifs – autonomisme, dualisme, intégrisme – sur l'« Acadie politique » et donc sur l'évolution du territoire acadien. Quant aux espaces projetés, et pour un exemple bien articulé, voir ARSENEAULT (1994b) qui propose une « nouvelle répartition qui reflète mieux la diversité des régions » délimitées sur la base de « critères géographiques » et de « réalités historiques, socio-économiques et démographiques ». Chacune de ces « sept Acadies » [sic] comprend un ensemble de caractéristiques qui interagissent autour de sa ressource principale : Acadie du Fleuve (agriculture), des Montagnes (forêt), de la Baie (mines), de la Péninsule (pêche hauturière), du Golfe (pêche côtière), du Détroit (tourisme), des Marées (urbanité).

46. Les médias – ceux-là mêmes qui aident les gens à négocier leur environnement, à en découvrir le(s) sens qui se décode(nt) par un processus dialogique qui influe sur le social – montrent la vérité à propos du découpage de l'espace. Si les quotidiens ont depuis toujours une vocation provinciale, voire ethnonationale, et les réseaux électroniques visent des audiences suprarégionales (Atlantique, Nouveau-Brunswick, Nord du Nouveau-Brunswick), les hebdomadaires et les radios communautaires expriment l'espace de la masse dans ses échanges quotidiens, miroitant, dans leur configuration actuelle et projetée, la « région » humanisée, en répondant aux besoins réels de représentation, reliés à des impératifs culturels et de mentalité : Restigouche, Chaleur, péninsule Acadienne, Miramichi, Kent-Westmorland, Grand Moncton. L'accord intervenu pour la division du Sud-Est en zones radiophoniques rurale et urbaine est indicatif de cette réalité ; Radio Beauséjour s'en explique dans un mémoire au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (1993) : « Pour parler clairement [les francophones de Moncton] n'ont pas grand-chose à voir avec les Acadiens de Saint-Norbert [...]. Ici, le prix du homard, ou la situation en matière de pêche sont au cœur des propos quotidiens [...]. Les goûts sont aussi différents, comme les loisirs, la façon de vivre et la mentalité. » Radio Beauséjour Inc. « Mémoire au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunication canadienne » (Dossier No 921768800), présenté le 17 février 1993, Moncton, Nouveau-Brunswick, pas de pagination.

Si l'Acadie du Nouveau-Brunswick est le fait d'un territoire ethnique, elle l'est tout autant d'une aire culturelle. Ainsi, si seuls des patrons migratoires évoluant dans le temps long peuvent changer le premier, il est clair que le second est fonction de la capacité des habitants de transformer leur espace physique et culturel. La signification première de l'ethnoculturel relève de l'habilité à établir et à préserver des modèles culturels propres. Or, si la « terre natale » de l'Acadie n'a pas connu de modification importante depuis la Deuxième Guerre mondiale, l'aire culturelle, elle, n'a cessé de se refaire, dû, entre autres aux relations avec la majorité, rapports qui rejoignent des variables spatiales et sociologiques. Cela traduit deux réalités de fond : l'une, l'acceptation, par les Acadiens, des logiques modernisantes ; l'autre, leur condition minoritaire. L'idéologie nationale comme référent collectif est en proie aux impératifs de la modernité marquée par l'hégémonie des parcours individuels et de l'associationnisme (ALLAIN, 1996). Le difficile passage d'un mode de vivre-ensemble de type ethnique à un mode structuré sur un contrat civil est au cœur des débats portant sur le territoire et la collectivité (THÉRIAULT, 1995b). Les Acadiens ne vivent pas en autarcie, en dépit de l'ethnocentrisme et de la dominance de la ruralité ; au contraire, dans le contexte du pluralisme et du mélange des registres des sociétés contemporaines, ils sont à la recherche de nouvelles formes d'organisation sociale⁴⁷.

Recréer les solidarités d'autrefois ne peut se faire que sur la base des formes de subsistance traditionnelles, inscrites dans les orientations économiques et dans les aires informelles anciennes que la modernité a brouillées. Si, autrefois, l'Acadie était une entité sociale autonome, capable de produire l'ensemble des symboles et des institutions nécessaires à son organisation, désormais il est loin d'être acquis qu'elle pourra se reproduire devant la fragmentation et l'éclatement des pratiques sociales. Au centre de la question identitaire, réside toujours la nécessité de faire la jonction entre le besoin de valoriser ses appartenances collectives et le désir de participer

47. L'espace qui maintenant répond le plus au besoin de territorialisation qu'éprouvent les Acadiens, à la fois aux fins instrumentales et identitaires, est celui de la municipalité, seul espace politicoadministratif où la minorité nationale peut exercer le pouvoir. Rien ne souligne mieux cette réalité que l'échec de la réforme municipale engagée par le gouvernement provincial en 1992 (en marge des consolidations radicales effectuées chez les commissions hospitalières et scolaires), notamment auprès des municipalités du Grand Moncton. Même si les réformes proposées ne touchaient en rien à la distribution des fonctions entre les deux niveaux de gouvernement, le débat a porté presque exclusivement sur le « maintien des frontières municipales afin d'assurer l'existence d'une communauté (d'un territoire) *linguistique* » (BOURGEOIS, 1995, p. 81) (soulignés d'origine). L'explication de la résistance réside dans la « relation symbiotique entre l'élément territorial, la question linguistique et le domaine municipal [...] ». (BOURGEOIS, 1995, p. 82). C'est sur ce front que se déroule le combat parce que les municipalités sont exclues des exigences linguistiques auxquelles sont assujetties toutes les autres unités administratives (BOURGEOIS, 1995).

activement aux valeurs et aux pratiques de la modernité (ALLAIN, MCKEE-ALLAIN et THÉRIAULT, 1993). D'où ces démarches incessantes pour la recherche de l'authenticité, à travers l'individuation toujours plus grande de l'espace. Le nombre croissant de lieux – territoriaux, identitaires et imaginés – est signe à la fois de la diversité de l'Acadie réelle et de son entrée dans l'ère de l'errance⁴⁸. Néanmoins, au fond, rien n'a changé. L'Acadie est depuis toujours un pays de l'imaginaire : celui de l'Éden, toujours à retrouver ; celui de la Déportation, à ne pouvoir jamais éponger ; celui de la Renaissance, toujours à refaire ; celui enfin du *no man's land*, toujours à aimer. Serait-ce le pays des possibilités infinies ?

Patrick D. CLARKE

BIBLIOGRAPHIE

ACHESON, Thomas W.

- 1993 « New Brunswick agriculture at the end of the colonial era : A reassessment », dans : Kris INWOOD (dir.), *Farm, Factory and Fortune : New Studies in the Economic History of the Maritime Provinces*, Fredericton, Acadiensis Press, 37-60.

ALBERT, Thomas

- 1982 *Histoire du Madawaska, entre l'Acadie, le Québec et l'Amérique* [1920], nouvelle édition établie par Adrien BÉRUBÉ, Benoît BÉRUBÉ et Georgette DESJARDINS, Lasalle, Hurtubise HMH.

ALLAIN, Greg

- 1996 « Fragmentation ou vitalité ? Les nouveaux réseaux associatifs dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick », dans : Benoît CAZABON (dir.) (avec la collaboration de Roger BERNARD, Louis-Gabriel BORDELEAU et J. Yvon THÉRIAULT), *Pour un espace de recherche au Canada français. Discours, objets et méthodes. Actes des colloques sur la recherche au Canada français à l'ACFAS [...]*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 93-125. (Actexpress, 18.)

48. BÉRUBÉ (1987) postule, sur la base des résultats de la Convention d'orientation nationale des Acadiens (1979), une typologie des Acadiens du Nouveau-Brunswick. Il en ressort que les « nombreuses conceptions actuelles de l'Acadie peuvent se rattacher à quatre idéologies », à savoir : « généalogique » (Acadie de la diaspora, morale), « historique » (Acadie ancienne, perdue), « opérationnelle » (Acadie typée, langue et culture comme identité), « prospective » (Acadie nouvelle, projet politique territorialisé). TRÉPANIÉ (1994) y apporte des précisions qu'il faudrait approfondir. L'importance de cet éclatement se voit dans la réappropriation symbolique qu'est la littérature acadienne, comme pratique culturelle actuelle. Il y a ici une transformation du référent acadien : « Du vécu collectif au vécu du sujet, [...] telle pourrait-on formuler l'évolution du contrat énonciatif et de la mémoire par lesquels [des auteurs contemporains] se livrent à une interrogation sur l'identité acadienne » (OUELLET, 1995, p. 132).

ALLAIN, Greg et Serge CÔTÉ

- 1984 « L'État et les organismes régionaux de "participation" au Québec et au Nouveau-Brunswick », dans : Bruno JEAN et Danielle LAFONTAINE (dirs), *Région, régionalisme et développement régional. Le cas de l'Est du Québec*, Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec, Université du Québec à Rimouski, 171-209. (Cahiers du GRIDEQ, 14.)

ALLAIN, Greg, Isabelle MCKEE-ALLAIN et J. Yvon THÉRIAULT

- 1993 « La société acadienne : lectures et conjonctures », dans : Jean DAIGLE (dir.), *L'Acadie des Maritimes. Études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, 341-384.

ANDERSON, Kay et Fay GALE (dirs)

- 1992 *Inventing Places : Studies in Cultural Geography*, Melbourne et New York, Longman Cheshire et Wiley Halsted Press.

ANDREW, Sheila M.

- 1983 *French Participation in New Brunswick Local Government : St. Basile and Shippagan, 1850-1860*, Fredericton, University of New Brunswick. (Mémoire de maîtrise, Département d'histoire.)
- 1997 *The Development of Elites in Acadian New Brunswick, 1861-1881*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press. (McGill-Queen's Studies in Ethnic History, 24.)

ARSENEAULT, Ferdinand, Gilbert DOUCET et Maurice RAINVILLE (dirs)

- 1997 *Emploi et dignité. Le contexte du sud-est du Nouveau-Brunswick*, Moncton, Éditions d'Acadie.

ARSENEAULT, Samuel P.

- 1985 « Les paroisses civiles au Nord-Est, 1786-1946 », *Revue d'histoire de la Société historique Nicolas-Denys*, XIII, 2 : 58-68.
- 1987 « Les paroisses civiles au sud-est du Nouveau-Brunswick, 1786-1911 », *Revue de l'Université de Moncton*, XX, 1 : 119-138.
- 1988 « On est venu, c'est pour rester ». *Caraquet, The Development of an Acadian Identity*, Kingston, Queen's University. (Thèse de doctorat, Département de géographie.)
- 1994a « " La charrue, voilà ce qu'il faut à un Acadien " : géographie historique dans la péninsule Acadienne », *Revue de l'Université de Moncton*, XXVII, 1 : 97-125.
- 1994b « Pour ne pas perdre le Nord : une nouvelle régionalisation des sept Acadies [sic] du Nouveau-Brunswick », *Égalité. Revue acadienne d'analyse politique*, 35 : 147-153.

ARSENEAULT, Samuel et Rodolphe LAMARCHE

- 1997 « L'Évangéline : Le Fermier acadien et l'agriculture au Nouveau-Brunswick, 1911-1962 », dans : Gérard BEAULIEU (dir.), *L'Évangéline 1887-1982. Entre l'élite et le peuple*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton et Éditions d'Acadie, 199-228.

BASQUE, Maurice

- 1989 « Conflits et solidarités familiales dans l'ancienne Acadie : l'affaire Broussard de 1724 », Société historique acadienne, *Les Cahiers*, XX, 2 : 60-68.
- 1996 *Des hommes de pouvoir : histoire d'Otho Robichaud et de sa famille, notables acadiens de Port-Royal et de Néguaac*, Néguaac, N.-B., Société historique de Néguaac.

BASQUE, Maurice et Laurent DUROT

- 1988 « L'affaire de " La maison louche " de Caraquet : solidarités familiales et gestion de l'ordre moral dans un village de la péninsule Acadienne », *Revue de l'Université de Moncton*, XXI, 2 : 61-75.

BEAUDIN, Maurice

- 1994 *Le Nord du Nouveau-Brunswick. Une région à ressources face à la nouvelle économie*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, Université de Moncton. (Le Groupe Northumberland. Document de travail, 2.)

BEAUDIN, Maurice (dir.)

- 1999 *L'État des régions. La région économique du nord-est du Nouveau-Brunswick*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, Université de Moncton. (Maritimes.)

BEAUREGARD, Yves et al.

- 1986 « Famille, parenté et colonisation en Nouvelle-France », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXIX, 3 : 391-405.

BERTRAND, Gabriel

- 1993 « La culture de marais endigués et le développement de la solidarité militante en Acadie entre 1710 et 1755 », Société historique acadienne, *Les Cahiers*, XXIV, 4 : 238-249.

BÉRUBÉ, Adrien

- 1979a « La Marévie ? Qu'est-ce que c'est ? », *Revue de la Société historique du Madawaska. Le Brayon*, VII, 2-3 : 2-3.
- 1979b « Vers un atlas prospectif de l'Acadie », *Revue de la Société historique du Madawaska. Le Brayon*, VII, 4 : 3-57.
- 1987 « De l'Acadie historique à la Nouvelle Acadie : les grandes perceptions contemporaines de l'Acadie », dans : Jacques LAPOINTE et André LECLERC (dirs), *Les Acadiens. État de la recherche*, Québec, Conseil de la vie française en Amérique, 198-223. (Perspectives.)

BITTERMAN, Rusty

- 1988 « The hierarchy of the soil : Land and labour in a 19th century Cape Breton community », *Acadiensis*, XVIII, 1 : 33-55.
- 1993 « Farm households and wage labour in the northeastern Maritimes in the early 19th century », *Labour / Le Travail*, 31 : 13-45.

BOUCHARD, Gérard

- 1983 « Anciens et nouveaux Québécois ? Mutations de la société rurale et problèmes d'identité collective au XX^e siècle », dans : *Les régions culturelles*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 19-34. (Questions de culture, 5.)
- 1986 « La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19^e et 20^e siècles. Construction d'un modèle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XL, 1 : 55-71.
- 1987 « Sur la reproduction familiale en milieu rural : systèmes ouverts et systèmes clos », *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3 : 229-251.
- 1997 « Marginality, co-integration and change : Social history as a critical exercise », *Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada*, n.s. 8 : 19-38.

BOUCHARD, Pier et Sylvain VÉZINA

- 1995 « Les réformes structurelles de l'administration publique néo-brunswickoise : une remise en cause du jeu démocratique », *Égalité. Revue acadienne d'analyse politique*, 38 : 127-146.

BOUCHARD, Richard, André G. RICHARD, Adrien BÉRUBÉ et René-Jean RAVALT

- 1994 *Étude sur la définition des régions administratives pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick*, Petit-Rocher, N.-B., Conférence permanente des institutions acadiennes.

BOUDREAU, Annette

- 1991 « Les rapports que les jeunes Acadiens et Acadiennes entretiennent avec leur langue et avec la langue », *Égalité. Revue acadienne d'analyse politique*, 30 : 17-37.
- 1997 « Les mots des jeunes Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick », dans : Lise DUBOIS et Annette BOUDREAU (dirs), *Les Acadiens et leur(s) langue(s) : quand le français est minoritaire*, 2^e éd., rev. et corr., Moncton, Centre de recherche en linguistique appliquée, Université de Moncton et Éditions d'Acadie, 137-155.

BOUDREAU, Annette et Lise DUBOIS

- 1992 « Insécurité linguistique et diglossie : étude comparative de deux régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, XXV, 1-2 : 3-22.

BOURGEOIS, Daniel

- 1995 « La décentralisation administrative de 1992 au Nouveau-Brunswick et le contrôle du territoire », *Égalité. Revue acadienne d'analyse politique*, 38 : 59-97.

BROOKES, Alan A.

- 1979 *The Exodus : Migration from the Maritime Provinces to Boston during the Second Half of the Nineteenth Century*, Fredericton, University of New Brunswick. (Thèse de doctorat, Département d'histoire.)

BRUN, Régis

- 1969 « Histoire socio-démographique du sud-est du Nouveau-Brunswick. Migrations acadiennes et seigneuries anglaises (1760-1810) », *Société historique acadienne, Les Cahiers*, 22 : 58-88.
- 1970 « Les papiers Amherst. Introduction et notes explicatives », *Société historique acadienne, Les Cahiers*, 27 : 257-320.
- 1984 *Pionnier de la Nouvelle Acadie. Joseph Goguen 1741-1825*, Moncton, Éditions d'Acadie.

BUREAU, Luc

- 1984 *Entre l'Éden et l'utopie. Les fondements imaginaires de l'espace québécois*, Montréal, Québec/Amérique. (Dossiers / Documents.)

CHIASSON, Anselme, Charlotte CORMIER, Donald DESCHÊNES et Ronald LABELLE

- 1993 « Le folklore acadien », dans : Jean DAIGLE (dir.), *L'Acadie des Maritimes. Études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, 649-705.

CHIASSON, Herménégilde

- 1994 « Je est un autre », *Égalité. Revue acadienne d'analyse politique*, 35 : 99-112.

CHOUINARD, Omer

- 1992 *Les transformations structurelles dans l'industrie de la pêche et le rôle des organisations de pêcheurs dans la péninsule Acadienne : 1946-1990*, Montréal, Université du Québec à Montréal. (Thèse de doctorat, Département de sociologie.)

CIMINO, Louis F.

- 1977 *Ethnic Nationalism Among the Acadians of New Brunswick : An Analysis of Ethnic Political Development*, Raleigh, N.C., Duke University. (Thèse de doctorat, Département d'anthropologie.)

CLARK, Andrew H.

- 1968 *Acadia. The Geography of Early Nova Scotia to 1760*, Madison, Wis., University of Wisconsin Press.

CLARKE, Patrick D.

- 1993 « Rameau de Saint-Père, Moïse de l'Acadie ? », *Journal of Canadian Studies / Revue d'études canadiennes*, XXVIII, 2 : 69-95.
- 1994 « " Sur l'empremier ", ou récit et mémoire en Acadie », dans : Jocelyn LÉTOURNEAU (dir.) (avec la collaboration de Roger BERNARD), *La question identitaire au Canada francophone. Récits, parcours, enjeux, hors-lieux*, Québec, Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord / Presses de l'Université Laval, 3-44. (Culture française d'Amérique.)
- 1998a « Pêche et identité en Acadie : nouveaux regards sur la culture et la ruralité en milieu maritime », *Recherches sociographiques*, XXXIX, 1 : 59-101.

- 1998b « Sur l'identité et la conscience historique des jeunes Gaspésiens », dans : Bogumil JEWSIEWICKI et Jocelyn LÉTOURNEAU (dirs) (avec la collaboration de Irène HERRMANN), *Les jeunes à l'ère de la mondialisation. Quête identitaire et conscience historique*, Québec, Centre d'études interdisciplinaires sur les lettres, les arts et les traditions des francophones en Amérique du Nord / Septentrion, 71-125. (Les nouveaux cahiers du CÉLAT, 22.)
- 1999 « À la recherche de La Petite-Rochelle : Memory and identity in Restigouche », *Acadiensis*, XXVIII, 2 : 3-40.
- COONEY, Robert A.
- 1832 *A Compendious History of the Northern Part of the Province of New Brunswick, and of the District of Gaspé, in Lower Canada*, Halifax, Joseph Howe.
- COURVILLE, Serge
- 1983 « Espace, territoire et culture en Nouvelle-France : une vision géographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXVII, 3 : 417-429.
- 1993 « Tradition et modernité. Leurs significations spatiales », *Recherches sociographiques*, XXXIV, 2 : 211-231.
- COURVILLE, Serge et Normand SÉGUIN (dirs)
- 1995 *Espace et culture / Space and Culture*, Québec, Presses de l'Université Laval. (Géographie historique.)
- COURVILLE, Serge, Jean-Claude ROBERT et Normand SÉGUIN
- 1998 « Space and identity : Québec and the Laurentian Valley », *Canadian Issues / Thèmes canadiens*, 20 : 138-152.
- CYR, Jean-Roch
- 1982 *Les Acadiens de Moncton : aspects d'histoire sociale, 1698-1881*, Moncton, Université de Moncton. (Mémoire de maîtrise, Département d'histoire.)
- 1992 *Colonisation agricole en milieu forestier et stratégies de retour à la terre. Le cas du nord du Nouveau-Brunswick au cours de la crise économique des années trente*, Montréal, Université de Montréal. (Thèse de doctorat, Département d'histoire.)
- DAVIS (SEALY), Nancy
- 1985 *Ethnicity and Ethnic Group Persistence in an Acadian Village in Maritime Canada*, New York, AMS Press (Immigrant Communities and Ethnic Minorities in the United States and Canada, 4.).
- DE BENEDETTI, George J. et Rodolphe LAMARCHE (dirs)
- 1994 *Shock Waves : The Maritime Urban System in the New Economy*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, Université de Moncton.
- DEROCHE, Constance P.
- 1985 *The Village. The Vertex : Adaptation to Regionalism and Development in a Complex Society*, Halifax, Saint Mary's University. (Occasional Papers in Anthropology, 12.)

- 1987 « Workworlds and worldviews : An interpretation of socioeconomic strategies among Cape Breton Acadians », dans : Constance P. DEROCHE et John E. DEROCHE (dirs), « *Rock in a Stream* » : *Living with the Political Economy of Underdevelopment in Cape Breton*, St. John's, Institute for Social and Economic Research, Memorial University of Newfoundland, 73-104. (ISER Research and Policy Papers, 7.)
- DESJARDINS, Luc
- 1983 *Nationalisme acadien et régionalismes : une analyse spatiale de la cohésion nationale en Acadie du Nouveau-Brunswick*, Québec, Université Laval. (Mémoire de maîtrise, Département de science politique.)
- DIONNE, Raoul
- 1989 *La colonisation acadienne au Nouveau-Brunswick 1760-1860. Données sur les concessions de terres*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton. (Balises.)
- DUNCAN, James et David LEY (dirs)
- 1993 *Place / Culture / Representation*, Londres et New York, Routledge.
- ELLIOTT, Bruce S.
- 1988 *Irish Migrants in the Canadas. A New Approach*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press ; Belfast, Institute of Irish Studies, Queen's University of Belfast. (McGill-Queen's Studies in Ethnic History, 1.)
- EVEN, Alain
- 1970 *Le territoire pilote du Nouveau-Brunswick ou les blocages culturels au développement socio-économique. Contribution à une analyse socio-économique du développement*, Rennes, Université de Rennes. (Thèse de doctorat en économie du développement.)
- FARIS, James C.
- 1972 *Cat Harbour : A Newfoundland Fishing Settlement*, St. John's, Institute for Social and Economic Research, Memorial University of Newfoundland. (Newfoundland Social and Economic Studies, 3.)
- FLIKEID, Karin
- 1984 *La variation phonétique dans le parler acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick*, New York, Peter Lang. (American University Studies, Series XIII, Linguistics, 1.)
- FOUCHER, Pierre et al.
- 1984 *Égales en droit et en dignité*, Petit-Rocher, N.-B., Conférence permanente des institutions acadiennes.
- GAFFIELD, Chad
- 1988 *Language, Schooling, and Cultural Conflict. The Origins of the French-Language Controversy in Ontario*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.

GALLANT, Patricia

- 1985 *Aspects d'histoire socio-économique de Cocagne, village acadien du Nouveau-Brunswick (1767-1867)*, Moncton, Université de Moncton. (Mémoire de maîtrise, Département d'histoire.)

GAUDET, Placide (compil.)

- 1906 « Acadian genealogy and notes », dans : *Report Concerning Canadian Archives for the Year 1905*, Ottawa, ministère de l'Agriculture, II, 3^e partie, appendices A-N, p. i-xxxiv et 1-372.

GAUDETTE, Jean

- 1994 « Famille élargie et copropriété dans l'ancienne Acadie », Société historique acadienne, *Les Cahiers*, XXV, 1 : 15-26.

GESNER, Abraham

- 1847 *New Brunswick with Notes for Emigrants [...]*, Londres, Simmonds & Ward.

GILBERT, Anne

- 1998 « À propos du concept d'Amérique française », *Recherches sociographiques*, XXXIX, 1 : 103-120.

GOGUEN, Jean B.

- 1984 « Le clergé acadien du Nouveau-Brunswick (1850-1930) », Société historique acadienne, *Les Cahiers*, XV, 1 : 4-20.

GRIFFITHS, Naomi E.S.

- 1992 *The Contexts of Acadian History, 1686-1784*, Montréal et Kingston, Centre for Canadian Studies, Mount Allison University et McGill-Queen's University Press. (Winthrop Pickard Bell Lectures in Maritimes Studies.)

HAINES, Cedric L.

- 1979 *The Acadian Settlement of Northeastern New Brunswick, 1755-1826*, Fredericton, University of New Brunswick. (Mémoire de maîtrise, Département d'histoire.)

HARVEY, Fernand (dir.)

- 1994 *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*, Québec, Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord et Institut québécois de recherche sur la culture.

HICKEY, Daniel

- 1990 « Moncton 1871-1913. Le commerce et l'industrie dans un carrefour ferroviaire », dans : Daniel HICKEY (dir.), *Moncton 1871-1929. Changements socio-économiques dans une ville ferroviaire*, Moncton, Éditions d'Acadie, 37-62.

HYNES, Gisa I.

- 1973 « Some aspects of the demography of Port Royal, 1650-1755 », *Acadiensis*, III, 1 : 3-17.

Institut canadien de recherche sur le développement régional (ICRDR)

- 1995 *Adaptation économique de certaines collectivités côtières / Economic Adjustment in Selected Coastal Communities*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, Université de Moncton.
- 1996 *L'État des régions. Le région économique du sud-est du Nouveau-Brunswick*, Moncton. (Maritimes.)

INWOOD, Kris E.

- 1993a « Maritime industrialization from 1870 to 1910 : A review of the evidence and its interpretation », dans : Kris INWOOD (dir.), *Farm, Factory and Fortune : New Studies in the Economic History of the Maritime Provinces*, Fredericton, Acadiensis Press, 149-170.

INWOOD, Kris (dir.)

- 1993b *Farm, Factory and Fortune : New Studies in the Economic History of the Maritime Provinces*, Fredericton, Acadiensis Press.

JACQUES, Daniel

- 1991 *Les humanités passagères. Considérations philosophiques sur la culture politique québécoise*, Montréal, Boréal.

JOHNSON, Marc

- 1991 *Les stratégies de l'acadianité. Analyse socio-historique du rôle de la presse dans la formation de l'identité acadienne*, Bordeaux, Université de Bordeaux II. (Thèse de doctorat en sociologie.)

KEARNEY, John F.

- 1992 *Diversity of Labour Process, Housefold Forms, and Political Practice : A Social Approach to the Inshore Fishing Communities of Clare, Digby Neck, and the Islands*, Québec, Université Laval. (Thèse de doctorat, Département d'anthropologie.)

LABELLE, Ronald

- 1997 « État actuel de la recherche en ethnologie acadienne », dans : Anne-Marie DESDOUITS et Laurier TURGEON (dirs), *Ethnologies francophones de l'Amérique et d'ailleurs*, Québec, Presses de l'Université Laval, 49-57.

LAMARCHE, Rodolphe

- 1982 *L'organisation territoriale en Acadie et l'évolution socio-économique aux Maritimes de 1871 à 1971*, Petit-Rocher, N.-B., Conférence permanente des institutions acadiennes.

LAMARCHE, Rodolphe, Samuel ARSENEAULT et Suzanne GAGNON

- 1996 « Les communautés du sud-est du Nouveau-Brunswick : vitalité, dépendance et développement », *Égalité. Revue acadienne d'analyse politique*, 39-40 : 123-135.

LANDRY, Nicolas

- 1982 *Aspects socio-économiques des régions côtières de la péninsule Acadienne (Nouveau-Brunswick), 1850-1900*, Moncton, Université de Moncton. (Mémoire de maîtrise, Département d'histoire.)
- 1994 *Les pêches dans la péninsule Acadienne, 1850-1900*, Moncton, Éditions d'Acadie.

LANDRY, Rodrigue et Réal ALLARD

- 1994a « Profil sociolinguistique des Acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick », *Études canadiennes / Canadian Studies*, XXXVII : 211-236
- 1994b *Profil sociolinguistique des francophones du Nouveau-Brunswick*, Moncton, Centre de recherche et de développement en éducation, Université de Moncton.

LAPOINTE, Jean et J. Yvon THÉRIAULT

- 1980 *Identification régionale et forces sociales*, (analyse préparée pour la Commission d'aménagement et de planification de la péninsule Acadienne), Département de sociologie, Université d'Ottawa.

LEBLANC, Phyllis E.

- 1988 *Moncton 1870-1937 : A Community in Transition*, Ottawa, Université d'Ottawa. (Thèse de doctorat, Département d'histoire.)

LEBLANC, Robert A.

- 1979 « Les migrations acadiennes », *Cahiers de géographie du Québec*, XXIII (58) : 99-124.

LEBLANC, Robert G.

- 1988 « L'émigration, colonisation et rapatriement : The Acadian perspective », *Société historique acadienne, Les Cahiers*, XIX, 3 : 71-104.

LEBLANC, Ronnie G.

- 1994 « La quête pour le droit à la propriété dans l'Acadie des Maritimes, 1763-1800 », *Études canadiennes / Canadian Studies*, 37 : 41-50.

LEBLANC, Stéphane et Jacques VANDERLINDEN

- 1998 « Pauvre en France, riche en Acadie ? », *Société historique acadienne, Les Cahiers*, XIX, 1-2 : 10-33.

LECLERC, André *et al.*

- 1979 « Connais-toi toi-même. Rapport d'un sondage sur l'identité et le sentiment d'appartenance de la population du " Territoire Z " [...] dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick », *Revue de la Société historique du Madawaska. Le Brayon*, VII, 2-3 : 4-139.

LECLERC, André, Hubert CYR et Denis DUVAL

- 1996 *L'Acadie à l'heure des choix. L'avenir politique et économique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Moncton, Éditions d'Acadie.

LÉGER, Antoine J.

- 1933 *Les grandes lignes de l'histoire de la Société l'Assomption*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire.

LÉGER, Raymond

- 1987 *L'industrie du bois dans la Péninsule acadienne (N.-B.) de 1875 à 1900*, Moncton, Université de Moncton. (Mémoire de maîtrise, Département d'histoire.)

MACGREGOR, John

- 1828 *Historical and Descriptive Sketches of the Maritime Colonies of British America*, Londres, Longman, Rees, Orme, Brown & Green.

MACKINNON, Robert et Graeme WYNN

- 1988 « Nova Scotian agriculture in the "Golden Age": A new look », dans : Douglas DAY (dir.), *Geographical Perspectives on the Maritime Provinces*, Halifax, Saint Mary's University, 47-60.

MCCANN, Lawrence D.

- 1988 « "Living the Double Life": Town and country in the industrialization of the Maritimes », dans : Douglas DAY (dir.), *Geographical Perspectives on the Maritime Provinces*, Halifax, Saint Mary's University, 93-113.

MCLAUGHLIN, Yvette A.

- 1985 *Les communautés d'intérêt interprovinciales au Nouveau-Brunswick*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, Université de Moncton.

MCLAUGHLIN, Yvette A. et Isabelle MCKEE-ALLAIN

- 1973 *Les migrants à Moncton et le rôle social d'accueil de ce centre de croissance*, Richibouctou, N.-B., Relance du Nouveau-Brunswick.

MAILHOT, Raymond

- 1973 *Prise de conscience collective acadienne au Nouveau-Brunswick, 1860-1891, et comportement de la majorité anglophone*, Montréal, Université de Montréal. (Thèse de doctorat, Département d'histoire.)

MAYNARD, Steven

- 1994 « Between farm and factory: The productive household and the capitalist transformation of the Maritime Countryside, Hopewell, Nova Scotia, 1869-1890 », dans : Daniel SAMSON (dir.), *Contested Countryside: Rural Workers and Modern Society in Atlantic Canada, 1800-1950*, Fredericton, Gorsebrook Research Institute for Atlantic Canada Studies et Acadiensis Press, 70-104. (Gorsebrook Studies in the Political Economy of the Atlantic Region, 4.)

MATHIEU, Jacques

- 1987 « Mobilité et sédentarité: stratégies familiales en Nouvelle-France », *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3 : 211-227.

MATHIEU, Jocelyne

- 1994 « La région : un terrain ou un concept ? Approche ethnologique », dans : Fernand HARVEY (dir.), *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*, Québec, Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord et Institut québécois de recherche sur la culture, 97-110.

MONRO, Alexander

- 1855 *New Brunswick ; with a Brief Outline of Nova Scotia and Prince Edward Island [...]*, Halifax, Richard Nugent.

OMMER, Rosemary E.

- 1989 « The truck system in Gaspé, 1822-77 », *Acadiensis*, XIX, 1 : 91-114.

OMMER, Rosemary E. (dir.)

- 1990 *Merchant Credit and Labour Strategies in Historical Perspective*, Fredericton, Acadiensis Press.

OTIS, Yves et Bruno RAMIREZ

- 1998 « Nouvelles perspectives sur le mouvement d'émigration des Maritimes vers les États-Unis, 1906-1930 », *Acadiensis*, XXVIII, 1 : 27-46.

OUELLET, Lise

- 1995 « Des racontars des vieux à l'autobiographie postmoderne : une prise de parole identitaire acadienne », dans : Simon LANGLOIS (dir.), *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Québec, Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord / Presses de l'Université Laval, 109-134. (Culture française d'Amérique.)

PARENTEAU, Bill

- 1994 « Settlement and the forest frontier revisited : Class politics and the administration of the New Brunswick Labor Act, 1919-1929 », dans Daniel SAMSON (dir.), *Contested Countryside : Rural Workers and Modern Society in Atlantic Canada, 1800-1950*, Fredericton, Gorsebrook Research Institute for Atlantic Canada Studies et Acadiensis Press, 180-224. (Gorsebrook Studies in the Political Economy of the Atlantic Region, 4.)

PÉRONNET, Louise

- 1989 *Le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick. Éléments grammaticaux et lexicaux*, New York, Peter Lang. (American University Studies. Series IV, Foreign Language Instruction, 8.)

PÉRONNET, Louise, Rose Mary BABITCH et Wladyslaw CICHOCKI

- 1998 *Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien*, Québec, Presses de l'Université Laval. (Langue française en Amérique du Nord.)

PHILIPPONEAU, Catherine (dir.)

- 1991 *Vers un aménagement linguistique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Moncton, Centre de recherche en linguistique appliquée, Université de Moncton.

PITRE, Marie-C.

- 1987 *Les Acadiens et la politique : participation et comportement électoral dans un comté du Nouveau-Brunswick. Gloucester, 1850-1866*, Moncton, Université de Moncton. (Mémoire de maîtrise, Département d'histoire.)

POCIUS, Gerald L.

- 1991 *A Place to Belong. Community Order and Everyday Space in Calvert, Newfoundland*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press ; Athens, Ga., University of Georgia Press.

RAMEAU de SAINT-PÈRE, F. Edme

- 1859 *La France aux colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français d'Amérique. Acadiens et Canadiens*, Paris, A. Jouby.
- 1862 « Un voyage en Acadie. – 1860 », *L'Économiste français*, 16 (10 août) : 206-208.
- 1889 *Une colonie féodale en Amérique. L'Acadie (1604-1881)*, 2 vol., Paris, Plon, Nourrit & Cie ; Montréal, Granger Frères.

RICHARD, Ricky G.

- 1994 *Les formes de l'Acadianité au Nouveau-Brunswick : action collective et production de l'identité (1960-1993)*, Québec, Université Laval. (Mémoire de maîtrise, Département de science politique.)

RIOUX, François

- 1979 *Shédiac, Nouveau-Brunswick : analyse socio-économique (1851-1871)*, Moncton, Université de Moncton. (Mémoire de maîtrise, Département d'histoire.)

ROBIDOUX, Ferdinand, J. (compil.)

- 1907 *Conventions nationales des Acadiens. Recueil des travaux et délibérations des six premières conventions [...]*, Shédiac, N.-B., Imprimerie du Moniteur Acadien. (Ce recueil ne contient que les rapports des trois premiers congrès.)

ROY, Muriel K.

- 1993 « Démographie et démolinguistique en Acadie, 1871-1991 », dans : Jean DAIGLE (dir.), *L'Acadie des Maritimes. Études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, 141-206.

ROUET, Damien

- 1998 « L'Acadie, du comptoir à la colonie. Migration et colonisation du bassin des Mines (1680-1714) », Société historique acadienne, *Les Cahiers*, XXIX, 1-2 : 34-56.

SAMSON, Daniel

- 1994a « Dependency and rural industry : Inverness, Nova Scotia, 1899-1910 », dans Daniel SAMSON (dir.), *Contested Countryside : Rural Workers and Modern Society in Atlantic Canada, 1800-1950*, Fredericton, Gorsebrook Research Institute for Atlantic Canada Studies et Acadiensis Press, 105-149. (Gorsebrook Studies in the Political Economy of the Atlantic Region, 4.)

SAMSON, Daniel (dir.)

- 1994b *Contested Countryside : Rural Workers and Modern Society in Atlantic Canada, 1800-1950*, Fredericton, Gorsebrook Research Institute for Atlantic Canada Studies et Acadiensis Press. (Gorsebrook Studies in the Political Economy of the Atlantic Region, 4.)

SANDWELL, Ruth W.

- 1994 « Rural reconstruction. Towards a new synthesis in Canadian history », *Histoire sociale / Social History*, 27 : 1-32.

SAVOIE, Donald J. et Maurice BEAUDIN

- 1988 *La lutte pour le développement. Le cas du nord-est*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec ; Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, Université de Moncton.

SEALY, Nanciellen (Nancy)

- 1977 « Diverses perspectives dans l'étude de la survivance du groupe ethnique acadien », *Société historique acadienne, Les Cahiers*, VIII, 2 : 53-64.

SÉGUIN, Normand

- 1994 « De la région au rapport spatial : l'espace comme catégorie de l'analyse historique », dans : Fernand HARVEY (dir.), *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*, Québec, Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord et Institut québécois de recherche sur la culture, 69-75.

SIDER, Gerald M.

- 1986 *Culture and Class in Anthropology and History. A Newfoundland Illustration*, Cambridge, Cambridge University Press ; Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme. (Cambridge Studies in Social Anthropology, 60.)

SINCLAIR, Peter R.

- 1985 *From Traps to Draggers : Domestic Commodity Production in Northeastern Newfoundland, 1850-1982*, St. John's, Institute for Social and Economic Research, Memorial University of Newfoundland. (Newfoundland Social and Economic Studies, 31.)

SPIGELMAN, Martin

- 1975 *The Acadian Renaissance and the Development of Acadian-Canadian Relations, 1864-1912*, « des amis trop longtemps séparés », Halifax, Dalhousie University. (Thèse de doctorat, Département d'histoire.)

SURETTE, Paul

- 1981 *Histoire des Trois-Rivières. Memramcook, Petcoudiac et la reconstruction de l'Acadie, 1763-1806, I* [Memramcook, N.-B.], Société historique de la vallée de Memramcook.

- 1997 *Atlas de l'établissement des Acadiens aux trois rivières du Chignectou, 1660-1755*, Moncton, Éditions d'Acadie.

THÉRIAULT, J. Yvon

- 1980 « Développement dépendant et pénétration coopérative », *Revue de l'Université de Moncton*, XIII, 1-2 : 7-23.
- 1981 « Domination et protestation : le sens de l'acadianité », *Anthropologica*, n.s. XXIII, 1 : 39-71.
- 1984 « État, ethnie et démocratie. Réflexions sur la question politique en Acadie », *Canadian Review of Studies in Nationalism / Revue canadienne d'études sur le nationalisme*, XI, 2 : 201-218.
- 1994 « L'Acadie politique et la politique en Acadie : essai de synthèse sur la question nationale », *Revue de l'Université de Moncton*, XXVII, 2 : 9-30.
- 1995a *L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- 1995b « Naissance, déploiement et crise de l'idéologie nationale acadienne », dans : Simon LANGLOIS (dir.), *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Québec, Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord / Presses de l'Université Laval, 67-84. (Culture française d'Amérique.)

THÉRIAULT, Léon

- 1993 « L'Acadianisation des structures ecclésiastiques aux Maritimes, 1758-1953 », dans : Jean DAIGLE (dir.), *L'Acadie des Maritimes. Études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, 431-466.

THORTON, Patricia A.

- 1985 « The problem of out-migration from Atlantic Canada, 1871-1921 : A new look », *Acadiensis*, XV, 1 : 3-34.

TREMBLAY, Marc-Adélar

- 1966 « La société acadienne en devenir. L'impact de la technique sur la structure sociale globale », *Anthropologica*, n.s. VIII, 2 : 329-350.
- 1983 *L'Identité québécoise en péril*, Sainte-Foy, Saint-Yves.

TREMBLAY, Marc-Adélar et Marc LAPLANTE

- 1971 *Famille et parenté en Acadie. Évolution des structures et des relations familiales et parentales à l'Anse-des-Lavallée*, Ottawa, Musée national de l'Homme, Musées nationaux du Canada. (Publications d'ethnologie, 3.)

TRÉPANIÉ, Cécyle

- 1994 « À la recherche de l'Acadie et des perceptions identitaires des Acadiens des Provinces maritimes du Canada », *Études canadiennes / Canadian Studies*, 37 : 181-195.
- 1996 « Le mythe de " l'Acadie des Maritimes " », *Géographie et cultures*, 17 : 55-74.

VANDERLINDEN, Jacques

- 1996 « Alliances entre familles acadiennes pendant la période française », Société historique acadienne, *Les Cahiers*, XXVII, 2-3 : 125-148.
- 1998 *Se marier en Acadie française, XVII^e et XVIII^e siècles*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton et Éditions d'Acadie. (Mouvange.)

VAN GENNEP, Arnold

- 1937-1958 *Manuel de folklore français contemporain, 7 tomes*, Paris, A. Picard.

VERNEX, Jean-Claude

- 1978 *Les francophones du Nouveau-Brunswick. Géographie d'un groupe ethnoculturel minoritaire, 2 tomes*, Lyon, Université de Lyon II. (Thèse de 3^e cycle en géographie.)
- 1979 « Espace et appartenance : l'exemple des Acadiens du Nouveau-Brunswick », *Cahiers de géographie du Québec*, XXIII, 58 : 125-142.

WADEL, Cato

- 1969 *Marginal Adaptations and Modernization in Newfoundland : A Study of Strategies and Implications in the Resettlement and Redevelopment of Outport Fishing Communities*, St. John's, Institute for Social and Economic Research, Memorial University of Newfoundland. (Newfoundland Social and Economic Studies, 7.)

WAGG, Phyllis C.

- 1996 *Families in Transition : Richmond County, Nova Scotia, 1871-1901*, 2 vol., Halifax, Dalhousie University. (Thèse de doctorat, Département d'histoire.)

WILLIAMS, Colin H.

- 1977 « Ethnic perceptions of Acadia », *Cahiers de géographie de Québec*, XXI, 53-54 : 243-268.

WYNN, Graeme

- 1981 *Timber Colony : A Historical Geography of Early Nineteenth Century New Brunswick*, Toronto, University of Toronto Press.
- 1992 « Ideology, society, and state in the Maritime colonies of British North America, 1840-1860 », dans : Allan GREER and Ian RADFORTH (dirs), *Colonial Leviathan : State Formation in Mid-Nineteenth Century Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 284-328.

YOUNG, Robert A.

- 1984-1985 « L'édification de l'état provincial et le développement régional au Nouveau-Brunswick », *Égalité. Revue acadienne d'analyse politique*, 13-14 : 125-152.